

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996

Les groupes d'âge les plus vulnérables

Sur les 9 013 femmes touchées par la violence conjugale en 1996, 7 562 (84 %) ont été victimes de voies de fait et 975 (11 %) ont subi des actes de harcèlement criminel (tableau 3). Les autres ont été victimes dans des agressions sexuelles (3 %), des enlèvements ou séquestrations (2 %) et des meurtres ou tentatives de meurtre (moins de 1 %).

Pour l'ensemble des femmes âgées de 12 ans ou plus, le taux de victimisation en matière de violence conjugale se situait à 288 par 100 000 pendant cette période. Or, celles âgées de 25 à 29 ans et de 18 à 24 ans connaissaient les taux les plus élevés (646 par 100 000 et 622 par 100 000, respectivement); alors que celles ayant entre 30 et 39 ans (488 par 100 000) dépassaient également la moyenne. Ces groupes rapportaient les taux les plus élevés dans chacune des catégories d'infraction, exception faite des agressions sexuelles où les 12 à 17 ans avaient le taux de victimisation le plus élevé.

La [figure 3](#) reprend ces informations d'une autre façon. Ainsi, en comparant le poids relatif de chaque groupe d'âge au sein de la population féminine québécoise avec son poids relatif au sein des victimes, on peut constater que les femmes âgées entre 18 et 39 ans sont surreprésentées dans chacune des catégories d'infraction. En ce qui concerne les autres groupes, seules les femmes âgées de 12 à 17 ans, pour les agressions sexuelles, et celles de 40 à 49 ans, pour les meurtres et tentatives de meurtre ainsi que pour les enlèvements et séquestrations, sont surreprésentées.

Par ailleurs, plus de la moitié des crimes violents subis par les femmes de 30 à 39 ans (53 %) et de 25 à 29 ans (51 %) ont eu lieu dans un contexte conjugal : ces femmes ont été davantage victimes de

proches que d'étrangers.

Les groupes d'âge des auteurs présumés

Dans l'ensemble, les dossiers classés par les services policiers ont identifié quelque 273 hommes, par tranche de 100 000, en tant qu'auteurs présumés d'actes de violence conjugale commis en 1995 (la section 2.6 de ce texte traite spécifiquement du classement des infractions par catégorie). Comme le démontre la [figure 4](#), ce sont les hommes âgés de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans qui revenaient le plus souvent (560 par 100 000 et 483 par 100 000, respectivement); suivaient ceux de 18 à 24 ans (352 par 100 000). De fait, le groupe de 25 à 29 ans se situait parmi les trois premiers pour toutes les catégories d'infraction. Pour leur part, ceux de 30 à 39 ans et de 18 à 24 ans y figuraient dans quatre des cinq catégories. Dans le cas des meurtres et des tentatives de meurtre, les hommes de 40 à 49 ans passaient aux actes plus souvent que ceux de 30 à 39 ans; par ailleurs, les 40 à 49 ans étaient plus souvent responsables de harcèlement criminel que ceux de 18 à 24 ans.

La place des conjoints, des ex-conjoints et des amis intimes dans cette violence

Au total, les conjoints étaient identifiés comme les auteurs présumés de plus de la moitié des crimes commis dans un contexte conjugal en 1996 (52 %, soit 4 450 sur 8 505) ([tableau 4](#) et [figure 5](#)).

Quant à eux, les ex-conjoints étaient responsables de plus du tiers (35 %) de ces infractions et les amis intimes de 12 %.

Cette répartition découle de l'importante présence des conjoints dans les affaires de voies de fait (où ils comptaient pour 59 % des auteurs présumés); ils étaient également les premiers responsables des meurtres et des tentatives de meurtre, ainsi que des enlèvements et des séquestrations. Pour leur part, les ex-conjoints étaient associés à la grande majorité des actes de harcèlement criminel (84 %) et ils constituaient le groupe nommé le plus souvent en matière d'agressions sexuelles (38 %). Enfin, les amis intimes étaient identifiés assez souvent par rapport aux agressions sexuelles (32 %) et aux enlèvements/séquestrations (26 %), tandis qu'on leur reprochait d'avoir commis des meurtres ou des tentatives de meurtre dans une moindre mesure (10 %).

La gravité des blessures infligées aux victimes

En 1996, 45 % des victimes d'affaires de violence conjugale n'ont subi aucune blessure physique (figure 6). En revanche, 49 % des victimes ont rapporté des blessures légères qui n'ont nécessité aucun traitement médical ou pour lesquelles seulement des soins mineurs ont été prodigués; 3 % ont été blessées grièvement. Il importe de souligner que le programme DUC révisé n'essaie pas d'évaluer l'ampleur des blessures psychologiques que subissent les victimes de cette violence.

Les armes utilisées lors des actes de violence conjugale

La force physique constituait l'arme la plus souvent utilisée dans les cas de blessures en 1996. Ainsi,

comme l'indique le tableau 5, des 4 980 femmes blessées lors des actes de violence conjugale, 3 805 (76 %) ont été victimes de violence physique. Parmi les autres armes identifiées, les couteaux et les autres objets pointus (82) ainsi que les objets contondants (56) prévalaient. Pour leur part, les armes à feu ont servi dans 11 cas causant des blessures ou la mort.

Les affaires classées par et sans mise en accusation

De toutes les affaires de violence conjugale rapportées en 1996, 94 % ont pu être classées par les services policiers (tableau 6), soit par mise en accusation des auteurs présumés (75 %), soit sans mise en accusation (19 %). Le taux de classement était plus élevé que la moyenne dans les affaires de meurtre, de tentative de meurtre, de voies de fait et d'enlèvement ou de séquestration. À l'inverse, les agressions sexuelles et les incidents de harcèlement criminel ont été solutionnés moins souvent; en outre, une fois identifiés, moins d'auteurs présumés ont été accusés dans ces affaires.

Trois raisons principales sont évoquées pour expliquer la décision de classer une affaire sans procéder à une accusation. Dans plus des deux tiers des cas (71 %, soit 1 239 sur 1 751), la plaignante a refusé de porter plainte. Dans près du quart des affaires (22 %), la décision prise était indépendante de la volonté du service de police et elle découlait de l'application d'une politique ou d'une procédure établie; dans les faits, ce genre de situation peut survenir quand les substituts du procureur général évaluent qu'ils ne peuvent présenter devant le tribunal une preuve établie hors de tout doute. Enfin, dans 6 % des dossiers, le service de police a utilisé son pouvoir discrétionnaire pour classer un dossier sans mise en accusation. Ces proportions reflètent assez bien l'expérience dans la plupart des catégories; dans le cas des enlèvements et des séquestrations, toutefois, le refus de la plaignante explique 59 % des décisions et l'utilisation du pouvoir discrétionnaire du corps policier en explique 29 %. Par ailleurs, le suicide de l'auteur présumé constitue le seul motif pour lequel un dossier de meurtre ou de tentative de meurtre a pu être classé sans mise en accusation.

Liste des figures et tableaux

- [Figure 3](#) Répartition, par groupe d'âge, des femmes de 12 ans et plus et des victimes de violence conjugale, 1996
- [Figure 4a](#) Taux de perpétration d'actes de violence conjugale, par 100 000 hommes de 12 ans et plus, par catégorie d'infractions, 1996
- [Figure 4b](#) Taux de perpétration d'actes de violence conjugale, par 100 000 hommes de 12 ans et plus, par catégorie d'infractions, 1996
- [Figure 5](#) Répartition procentuelle des auteurs présumés de violence conjugale, selon la nature de leur relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1996

Figure 6	Gravité des blessures physiques subies par les femmes, 1996
Tableau 3	Femmes victimes de violence conjugale, nombre de victimes et taux de victimisation, selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 1996
Tableau 4	Auteurs présumés de violence conjugale selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infraction, 1996
Tableau 5	Femmes victimes de violence conjugale, selon l'arme ayant causé la mort ou les blessures, 1996
Tableau 6	Affaires criminelles de violence conjugale, classées par et sans mise en accusation, 1996

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- Avant-propos
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Avant-propos

La Direction générale de la sécurité et de la prévention du ministère de la Sécurité publique présente les données statistiques sur les infractions relatives à la violence conjugale pour l'année 1996. Dixième d'une série amorcée en 1987, cette publication est de plus en plus utilisée, et ce, depuis le lancement de la politique gouvernementale en matière de violence conjugale en décembre 1995 [\(1\)](#).

Au nombre des engagements du ministère de la Sécurité publique, se trouve notamment la responsabilité de produire et de diffuser périodiquement des statistiques sur la violence conjugale et son évolution. Ces données revêtent une importance particulière car elles sont les seules permettant de quantifier le phénomène de la violence conjugale sur une base comparable depuis 1988, et ce, à travers l'ensemble du Québec. Elles sont donc constamment utilisées par de multiples intervenants qui travaillent tant dans le milieu policier, judiciaire, socio-sanitaire, universitaire que communautaire. Afin de répondre aux nombreuses demandes des utilisateurs de ce document, des données régionales de même que de l'information sur la violence conjugale entre personnes de même sexe ont été ajoutées.

Dans un premier temps, le phénomène de la violence conjugale est mis en perspective à l'intérieur des crimes de violence déclarés. Cela permet de situer la victimisation des individus selon le sexe et les divers types d'agressions contre la personne.

Le deuxième chapitre se concentre de façon détaillée sur la violence conjugale déclarée en 1996. L'utilisation, pour la quasi-totalité de toutes les infractions criminelles, du programme révisé de Déclaration uniforme de la criminalité permet de mieux analyser le phénomène de la criminalité de cette année. Le lecteur y trouvera des données portant sur l'âge des victimes et des auteurs présumés, sur la gravité des blessures subies, sur les armes utilisées de même que sur les motifs expliquant le


classement des dossiers sans accusation.

Le troisième chapitre illustre l'évolution de la violence déclarée entre 1988 et 1996. Cependant, afin de considérer ce phénomène sur une base longitudinale, il faut se limiter aux renseignements recueillis sous une forme abrégée au cours de toute la période.

Les considérations méthodologiques et le lexique constituent des compléments essentiels à la bonne compréhension de l'information présentée. Le contenu de ces deux parties permettent de bien circonscrire les éléments utilisés pour délimiter le phénomène de la violence conjugale, facilitant ainsi l'utilisation des données pour toute autre analyse qui pourrait en découler.

En dépit des modifications apportées cette année à ce rapport statistique sur la violence conjugale, la Direction générale de la sécurité et de la prévention demeure désireuse d'en bonifier le contenu, et ce, tant en raison de considérations méthodologiques qu'en fonction des attentes que pourraient éventuellement formuler les partenaires du Ministère dans le cadre de la politique susmentionnée. Ce n'est d'ailleurs que dans cet esprit que les statistiques pourront contribuer à la caractérisation et, plus modestement, à la résolution de problèmes sociaux aussi cruciaux.

-
1. Gouvernement du Québec (1995), *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Politique d'intervention en matière de violence conjugale, ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Justice, de la Sécurité publique, de l'Éducation et secrétariats à la Condition féminine et à la Famille, Québec.

 2000-10-17 11:42

Statistiques sur la violence conjugale 1996


- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - Considérations méthodologiques
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Faits saillants

- Il y a presque autant d'hommes que de femmes qui sont victimes de crimes violents rapportés aux services de police : on comptait 26 426 victimes parmi les hommes et 25 368 parmi les femmes en 1996. Cependant, les femmes subissent des agressions sexuelles et du harcèlement criminel plus souvent que les hommes. En revanche, elles sont moins souvent les victimes de voies de fait et de vols qualifiés. De plus, la violence conjugale frappe ces dernières beaucoup plus souvent que les hommes : en 1996, des 25 368 femmes victimes d'actes violents, 38 % ont été victimes d'un conjoint, tandis que la proportion correspondante se situait à 5 % pour les hommes.
- Sur les 9 013 femmes touchées par la violence conjugale, en 1996, 84 % ont été victimes de voies de fait et 11 % de harcèlement criminel. Si le taux de victimisation en matière de violence conjugale se situait, en 1996, à 281 par tranche de 100 000 femmes âgées de 12 ans ou plus, celles âgées entre 18 et 39 ans ont connu des taux de victimisation qui dépassaient de loin la moyenne. Pour leur part, les hommes dont l'âge se situait entre 25 et 39 ans étaient nettement surreprésentés parmi les auteurs présumés; le taux de perpétration d'actes de violence conjugale dépassait également la moyenne chez les 18 à 24 ans.
- Les conjoints sont les auteurs présumés de plus de la moitié des crimes commis par un conjoint, tandis que les ex-conjoints sont responsables de plus du tiers. En 1996, les conjoints ont été associés à 59 % des affaires de voies de fait solutionnées; les ex-conjoints étaient de loin les premiers responsables du harcèlement criminel. Pour leur part, les amis intimes étaient identifiés relativement souvent dans les cas d'agression sexuelle.
- La grande majorité des victimes d'affaires de violence conjugale rapportées en 1996 n'ont pas

subi de blessures physiques importantes, ce qui s'explique par la force physique qui représente l'arme la plus souvent utilisée dans ces cas. Il importe cependant de souligner que l'on ne dispose pas de données sur l'ampleur des effets psychologiques éprouvés.

- Il convient de signaler que, sur le plan méthodologique, les données couvrant l'ensemble de la période 1988-1996 ne sont pas complètement comparables à celles de l'année 1996; elles sont généralement plus limitées. Malgré ces réserves, ces données suggèrent que, en 1996, la violence conjugale a diminué pour une troisième année consécutive; le phénomène demeurerait toutefois à un niveau qui dépassait de 29 % celui de 1988. Par ailleurs, quoiqu'ils constituent encore une minorité des auteurs présumés, les ex-conjoints ainsi identifiés ont vu, au cours de cette période, leur nombre augmenter à un rythme nettement plus rapide que celui des conjoints.

 2000-10-17 15:30

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - Contexte général
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Le contexte général

Section 1 : L'évolution et la nature de la criminalité violente prise dans son ensemble

Selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), le Québec comptait, en 1996, 51 794 victimes d'actes violents de toutes sortes. Dans l'ensemble, les victimes étaient réparties presque également entre les deux sexes : 25 368 femmes et 26 426 hommes figuraient au nombre des victimes, leur taux de victimisation respectif se chiffrait à 677 et à 726 par 100 000 individus. Parmi les différentes catégories d'infractions, les 32 278 victimes de voies de fait étaient de loin les plus nombreuses, représentant plus de 62 % du total ([figures 1 et 2](#)). Suivaient, dans l'ordre, celles qui ont subi un vol qualifié (21 %), une agression sexuelle (8 %), un harcèlement criminel (5 %) et un enlèvement ou une séquestration (2 %).

Cependant, c'est à des proportions quelque peu différentes que les victimes des deux sexes ont été touchées par les divers types de crimes. Ainsi, si les voies de fait et les vols qualifiés atteignaient 91 % des victimes parmi les hommes (23 970 sur 26 426), ils ne constituaient que 77 % des cas de victimisation chez les femmes (19 416 sur 25 368). À l'inverse, les agressions sexuelles et le harcèlement criminel comptaient pour 20 % des crimes contre les femmes, comparativement à 5 % chez les hommes.

Si l'on considère les taux de victimisation enregistrés pour l'ensemble des crimes violents ([tableau 1](#)), on constate qu'ils atteignaient un sommet chez les 18 à 24 ans et diminuaient ensuite de façon continue, exception faite du groupe d'hommes ayant plus de 70 ans. Ainsi, les personnes âgées de 18 à 24 ans composaient le groupe dont le taux de victimisation était le plus élevé pour les femmes comme pour les hommes; ce taux était respectivement de 1 669 et de 1 599 par 100 000 individus en 1996. Les groupes des 25 à 29 ans et des 12 à 17 ans suivaient (dans cet ordre au sein des femmes,

dans l'ordre inverse chez les hommes), pendant que les 30 à 39 ans constituaient le quatrième groupe pour les deux sexes. Aussi, les 12 à 39 ans comptaient ensemble pour près de 70 % des victimes des crimes violents rapportés en 1996, mais ils ne représentaient que 42 % de la population québécoise.

Par ailleurs, le taux de victimisation des femmes dépassait celui des hommes pour chacun des groupes d'âge entre 18 et 49 ans; les hommes de 12 à 17 ans et ceux de plus de 50 ans étaient plus souvent victimisés que ne l'étaient les femmes qui faisaient partie de ces mêmes groupes d'âge.

Section 2 : La proportion de la criminalité commise dans un contexte conjugal (2)

Bien qu'il y ait quelques ressemblances entre les femmes et les hommes quant à leur vécu face à la criminalité violente, on note par contre des différences importantes les séparent au plan de la proportion de cette violence qui était commise par les conjoint(e)s, les ex-conjoint(e)s et les ami(e)s intimes ([figure 2](#)). Ainsi, dans le cas des hommes, moins de 5 % des victimes (1 180 sur 26 426) ont subi des crimes dans un contexte conjugal en 1996; cette proportion n'a dépassé 6 % que dans la catégorie de harcèlement criminel, où elle se situait à 20 %.

Parmi les femmes, cependant, 36 % de toutes les victimes, et 38 % des victimes âgées de 12 ans ou plus, ont été la cible d'infractions commises dans un tel contexte. En effet, pour plus de la moitié des femmes victimes de meurtres ou de tentatives de meurtre (54 %), de harcèlement criminel (53 %) et de voies de fait (53 %), les conjoints, ex-conjoints ou amis intimes ont été identifiés comme ceux ayant commis les actes reprochés. Ces gens étaient également les auteurs présumés de près du tiers des enlèvements et des séquestrations (30 %) et de 8 % des agressions sexuelles perpétrées à l'endroit des femmes. Seule la responsabilité des vols qualifiés et des infractions appartenant à la catégorie des « autres crimes de violence » ne leur était pas attribuée.

Le [tableau 2](#) suggère que 6 % des actes de violence conjugale déclarés (535 sur 9 563) avaient lieu entre personnes du même sexe ([3](#)). Ce phénomène paraît plus important chez les hommes, où 39 % des cas de victimisation étaient imputables à d'autres hommes; par contraste, seulement 1 % de la violence conjugale perpétrée à l'endroit des femmes était associée à d'autres femmes.

En somme, si elle ne constitue qu'une petite partie de la violence subie par les hommes, la violence conjugale représente une véritable menace pour les femmes. Les prochaines sections de ce rapport feront état de quelques aspects de cette violence dont elles sont victimes dans le contexte conjugal.

-
2. Le lexique présenté à la fin du document contient des renseignements pertinents à la compréhension des passages portant sur la violence commise dans un contexte conjugal. Ainsi, on y retrouve des définitions concernant la nature de la relation entre la victime et

l'auteur présumé (conjoint, ex-conjoint, ami intime) et sur les différentes infractions au *Code criminel*.

3. Une des anomalies du programme DUC révisé réside dans le fait que l'information concernant la relation entre l'auteur présumé et la victime peut être inscrite avant que la police n'ait formellement identifié celui-là. C'est pourquoi, on peut répertorier un événement comme une affaire de violence conjugale sans connaître l'identité de l'auteur présumé ni, évidemment, son sexe. En comparant le sexe des auteurs présumés avec celui des victimes, il faut alors limiter l'analyse aux 9 563 cas dans lesquels les deux ont été identifiés.

Liste des figures et tableaux

- [Figure 1](#) Victimes d'actes violents, ensemble de la criminalité violente selon la catégorie d'infractions, 1996
- [Figure 2](#) Victimes d'actes violents, criminalité commise dans un contexte conjugal et criminalité totale, selon le sexe et la catégorie d'infractions, 1996
- [Tableau 1](#) Taux de victimisation par 100 000 individus (ensemble criminalité violente) selon le sexe, le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 1996
- [Tableau 2](#) Femmes victimes de violence conjugale, nombre de victimes et taux de victimisation, selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 1996

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - Considérations méthodologiques
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Considérations méthodologiques

Ce document présente des données issues de deux banques d'informations qui concernent les actes criminels signalés aux services policiers municipaux et à la Sûreté du Québec et ayant été jugées fondées après enquête policière.

D'une part, le programme de Déclaration uniforme de la criminalité (DUC) fournit des renseignements sur le nombre de victimes qui ont subi des crimes violents au cours de la dernière année. De plus, dans sa version révisée, qui est fondée sur l'affaire criminelle, le programme DUC permet de bonifier le présent rapport sur la violence conjugale, dont les informations ont traditionnellement porté sur le nombre d'auteurs présumés, de victimes et de dossiers classés avec et sans mise en accusation. Ainsi, pour l'année 1996, non seulement on peut considérer les amis intimes parmi les auteurs présumés, mais on peut également donner des renseignements concernant l'âge des auteurs et des victimes, la gravité des blessures physiques subies, les armes utilisées et les raisons pour lesquelles certaines affaires ont été classées sans mise en accusation.


D'autre part, afin de brosser un portrait de la période 1988-1996, les données du programme DUC sont mises en commun avec celles du formulaire « V ». Ce dernier est utilisé par le ministère de la Sécurité publique afin de colliger les informations sur la violence conjugale auprès des services policiers qui ne transmettent pas leurs données par voie électronique. Quoiqu'il ait servi relativement peu en 1996, plus de la moitié des cas de violence conjugale étaient encore rapportées à l'aide de cet outil en 1992. Or, compte tenu que le formulaire est moins détaillé que ne l'est le programme DUC révisé, il limite les analyses que l'on peut effectuer sur toute la période.

Deux catégories d'infractions ont exigé un traitement particulier puisque le « harcèlement criminel » n'est considéré comme un crime que depuis 1994, il n'est pas intégré à la section qui décrit

l'évolution du phénomène depuis 1988; il apparaît cependant dans la section qui concerne l'année 1996. Par ailleurs, quelques problèmes persistent quant à la qualité des données qui concernent l'infraction de « proférer des menaces »; elles sont alors exclues du document actuel. Aussi, les chiffres publiés ici sous-estiment quelque peu la violence conjugale déclarée.

Dans ce rapport, la « violence conjugale » et la « violence commise dans un contexte conjugal » sont définies comme des actes de violence perpétrés par les conjoints, les ex-conjoints et les amis intimes des victimes. L'inclusion de ceux-ci vise à circonscrire complètement les gestes qui relèvent des personnes qui entretiennent ou qui ont entretenu une relation intime avec leur victime. Il faut reconnaître, toutefois, que la définition consacrée aux amis intimes dans le programme DUC révisé admettrait des individus ayant eu une relation durable (par opposition à une relation intime) avec leur victime; une légère surestimation de la violence conjugale en résulte.

Aux aspects techniques que l'on vient de soulever, il faut ajouter une considération primordiale : on ne saurait trop insister sur le fait qu'il s'agit dans ce document de la violence conjugale connue et non pas de l'ensemble de la violence conjugale réelle. Les études de victimisation démontrent qu'une proportion importante des infractions criminelles n'est jamais portée à l'attention des autorités. Par conséquent, le portrait présenté ici représente que partiellement le phénomène.

 2000-10-12 16:56

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal

Les données colligées depuis 1988 permettent de mettre en perspective l'évolution du phénomène de la violence conjugale au cours des dernières années. Cependant, en raison des considérations méthodologiques qui sont expliquées au début du document, on dispose de moins d'informations descriptives pour l'ensemble de la période que pour l'année 1996 seule. Aussi, cette section a une portée plus limitée. Elle traite des dossiers *classés* en regard des meurtres, des tentatives de meurtre, des agressions sexuelles et des voies de fait. En outre, à l'intérieur de ces affaires, elle ne considère que les cas où les conjoints ou les ex-conjoints ont été identifiés comme les auteurs présumés.

Les hommes ont-ils commis plus souvent des crimes de violence conjugale en 1996 qu'au cours des années précédentes?

Les déclarations policières indiquent que 6 677 conjoints et ex-conjoints ont été identifiés comme les auteurs présumés d'actes de violence (meurtres, tentatives de meurtre, agressions sexuelles, voies de fait) commis dans un contexte conjugal au cours de l'année 1996 ([tableau 7](#)). Si ce nombre représente une augmentation de 29 % par rapport à l'année 1988, il constitue également une troisième baisse consécutive depuis le sommet annuel atteint en 1993. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution qu'a connue la population québécoise depuis le début de la période, les derniers chiffres témoignent en fait d'une augmentation d'environ 18 % du taux auquel les hommes perpétraient de tels crimes (217 par 100 000 hommes en 1996 par rapport à 184 par 100 000 en 1988).

Quoique ces données démontrent une hausse des incidents de violence conjugale au cours de la période, il n'est pas facile d'attribuer une signification claire à la tendance observée. Le problème principal est lié au fait que les informations fournies par les services de police concernent le nombre

et la nature des crimes qui leur sont rapportés; elles ne correspondent pas à l'ensemble des crimes réellement subis par les femmes. Par conséquent, bien qu'une augmentation puisse correspondre à une hausse réelle de la criminalité, elle pourrait aussi être le reflet d'une plus grande tendance à porter les crimes commis à l'attention des autorités.

Malheureusement, on ne dispose pas d'étude de victimisation qui permet de savoir si les femmes rapportent les incidents de violence conjugale plus souvent qu'en 1988. Cependant, avec l'arrivée des programmes sociaux instaurés depuis les années 1980 ont visé, entre autres, à intervenir plus vigoureusement à l'encontre de cette violence, il est raisonnable de penser qu'il y ait eu une certaine progression dans la proportion des crimes rapportés. Si tel était le cas, les données des dernières années fourniraient un portrait un peu plus fidèle du phénomène que ne le faisaient les informations des années antérieures, et ce, même si on ne saurait dire avec certitude s'il y a eu augmentation réelle.

Comme l'indique la [figure 7](#), l'ampleur de la violence conjugale déclarée varie selon les régions administratives. Ainsi, en 1996, les taux de perpétration les plus élevés ont été rapportés dans le Nord-du-Québec (406 par 100 000 hommes)⁽⁴⁾, la région de Montréal (369 par 100 000) et l'Outaouais (264 par 100 000). À l'inverse, les régions de Chaudière-Appalaches (94 par 100 000), l'Estrie (131 par 100 000) et la Mauricie-Bois-Francs (140 par 100 000) ont enregistré les taux les plus bas. Les tableaux 9.01 à 9.16 présentent, par région, le nombre d'auteurs présumés et le taux de perpétration d'actes de violence conjugale pour la période 1988-1996; ils indiquent également la proportion de la population régionale qu'ont desservie à chaque année les corps de police ayant participé à la collecte d'informations sur ce phénomène. Or, ces proportions ont beaucoup fluctué au cours des années et elles ont été très différentes d'une région à l'autre. Par conséquent, il serait hasardeux de procéder à une comparaison interrégionale pour l'ensemble de la période.

La participation des ex-conjoints dans les crimes de violence conjugale au cours de la période 1988-1996

Quoique les conjoints comptent encore pour les deux tiers des auteurs présumés, leur nombre a augmenté à un rythme nettement moins rapide que celui des ex-conjoints. Par conséquent, ces derniers constituaient en 1996 près de 34 % des contrevenants, comparativement aux 25 % qu'ils représentaient en 1988 ([tableau 8](#)). En outre, comme on l'a déjà vu, les ex-conjoints sont de loin les premiers responsables de la nouvelle infraction « harcèlement criminel » si on en tient compte, ils étaient responsables en 1996 pour plus de 40 % des crimes commis par ces deux groupes.

En excluant le harcèlement criminel et en limitant l'analyse aux conjoints et aux ex-conjoints ([figure 8](#)), on constate que ceux-ci comptaient en 1996 pour au moins 40 % des auteurs présumés au Saguenay-Lac-Saint-Jean (46 %), en Estrie (44 %) et dans les Laurentides (40 %). Par contraste, c'était dans le Nord-du-Québec (19 %), le Bas-Saint-Laurent (27 %) et Lanaudière (29 %) que les ex-conjoints constituaient les proportions les moins importantes.

Liste des figures et tableaux

Figure 7	Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus, et par région administrative, 1996
Figure 8	Répartition procentuelle des auteurs présumés de violence conjugale selon la nature de la relation avec la victime et la région administrative, 1996
Tableau 7	Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infraction, 1996 (Ensemble du Québec)
Tableau 8	Répartition procentuelle des auteurs présumés de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996 (Ensemble du Québec)
Tableaux 9.01 à 9.16	Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions par région administrative, 1988-1996
	<ul style="list-style-type: none"> • Bas-Saint-Laurent • Saguenay–Lac-Saint-Jean • Québec • Mauricie–Bois-Francs • Estrie • Montréal • Outaouais • Abitibi-Témiscamingue • Côte-Nord • Nord-du-Québec • Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine • Chaudière-Appalaches • Laval • Lanaudière • Laurentides • Montérégie

4. Dans les cas du Nord-du-Québec, on remarque que les infractions signalées étaient nettement moins nombreuses en 1996 qu'en 1995. Cette situation découle des problèmes de déclaration rencontrés par les corps de police et implique une sous-estimation du nombre de délits commis dans cette région en 1996. L'expérience suggère que cette sous-estimation n'affecte pas le portrait provincial de façon significative.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - Lexique
 - [Production](#)
-

Lexique

Ce lexique présente d'abord les définitions selon lesquelles le programme DUC décrit la nature de la relation entre la victime et l'auteur présumé. Paraissent ensuite de brèves définitions des infractions apparaissant dans le présent document ainsi que les références aux articles du *Code criminel* s'y rapportant.

1.1 Nature de la relation entre la victime et l'auteur présumé

1.1.1 Conjoint

L'auteur présumé est le mari ou la femme de la victime, qu'ils soient conjoints légitimes ou conjoints vivant en union libre.

1.1.2 Ex-conjoint

L'auteur présumé est l'ex-mari ou l'ex-femme de la victime et ils étaient légalement séparés, au moment de l'affaire, à la suite d'un divorce, c'est-à-dire la dissolution du mariage ou la cessation de l'union libre.

1.1.3 Ami intime

L'auteur présumé a avec la victime une relation durable ou intime. Cette catégorie comprend les anciens amis.

1.2 Infractions au *Code criminel*

1.2.1 Meurtre et tentative de meurtre

Meurtre - premier degré

article 231 (2)

« Le meurtre au premier degré est le meurtre commis avec préméditation et de propos délibéré. »

article 231 (5)

« Indépendamment de toute préméditation, le meurtre que commet une personne est assimilé à un meurtre au premier degré lorsque la mort est causée par cette personne, en commettant ou tentant de commettre une infraction prévue à l'un des articles suivants :

- a) [[...]]
- b) l'article 271 (agression sexuelle);
- c) l'article 272 (agression sexuelle armée, menaces à une tierce personne ou infliction de lésions corporelles);
- d) l'article 273 (agression sexuelle grave);
- e) l'article 279 (enlèvement et séquestration);
- f) l'article 279.1 (prise d'otage). »

article 231 (6)

« Indépendamment de toute préméditation, le meurtre que commet une personne est assimilé à un meurtre au premier degré lorsque celle-ci cause la mort en commettant ou en tentant de commettre une infraction prévue à l'article 264 alors qu'elle avait l'intention de faire craindre à la personne assassinée pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances. »

[l'article 264 porte sur le harcèlement criminel, présenté au point 1.2.5 ci-dessous]

Meurtre - deuxième degré

article 231 (7)

« Les meurtres qui n'appartiennent pas à la catégorie des meurtres au premier degré sont des meurtres au deuxième degré. »

Homicide involontaire coupable

article 234

« L'homicide coupable qui n'est pas un meurtre ni un infanticide constitue un homicide involontaire coupable. »

article 232 (1)

« Un homicide coupable qui autrement serait un meurtre peut être réduit à un homicide involontaire coupable si la personne qui l'a commis a ainsi agi dans un accès de colère causé par une provocation soudaine. »

Tentative de meurtre

article 239

« Quiconque, par quelque moyen, tente de commettre un meurtre est coupable d'un acte criminel [...] »

1.2.2 Agression sexuelle

Agression sexuelle grave

article 273 (1)

« Commet une agression sexuelle grave quiconque, en commettant une agression sexuelle, blesse, mutilé ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger. »

Agression sexuelle armée

article 272,

« Commet une infraction quiconque, en commettant une agression sexuelle, selon le cas :

- a) porte, utilise ou menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme;
- b) menace d'infliger des lésions corporelles à une autre personne que le plaignant;
- c) inflige des lésions corporelles au plaignant;
- d) participe à l'infraction avec une autre personne. »

Agression sexuelle

article 271

Citation de jurisprudence :

Protection de la jeunesse - 230, Jurisprudence express 87-56 (Tribunal de la jeunesse)

« Une agression sexuelle peut être considérée comme des voies de fait avec l'intention d'avoir des relations sexuelles avec la victime sans son consentement ou comme des voies de fait dans le but d'obtenir sans le consentement de la victime une gratification sexuelle. »

1.2.3 Voies de fait

Voies de fait graves (Voies de fait, Niveau 3)

article 268 (1)

« Commet des voies de fait graves quiconque blesse, mutilé ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger. »

Aggression armée ou infliction de lésions corporelles (Voies de fait, Niveau 2)

article 267

« Est coupable soit d'un acte criminel [...] soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire [...] quiconque, en se livrant à des voies de fait, selon le cas :

- a) porte, utilise ou menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme;
- b) inflige des lésions corporelles au plaignant. »

Voies de fait (Niveau 1)

article 265 (1)

« Commet des voies de fait, ou se livre à une attaque ou une agression, quiconque, selon le cas :

- a) d'une manière intentionnelle, emploie la force, directement ou indirectement, contre une autre personne sans son consentement;
- b) tente ou menace, par un acte ou un geste, d'employer la force contre une autre personne, s'il est en mesure actuelle, ou s'il porte cette personne à croire, pour des motifs raisonnables, qu'il est alors en mesure actuelle d'accomplir son dessein;
- c) en portant ostensiblement une arme ou une imitation, aborde ou importune une autre

personne ou mendie. »

« *Infliction* » *illégal de lésions corporelles*

article 269

« Quiconque cause illégalement des lésions corporelles à une personne est coupable :

- a) soit d'un acte criminel [...]
 - b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire [...]
- »

« *Décharge intentionnelle d'une arme à feu* »

article 244

(Fait de causer intentionnellement des lésions corporelles - arme à feu)

« Est coupable d'un acte criminel [...] quiconque, dans l'intention :

- a) soit de blesser, mutiler ou défigurer une personne;
- b) soit de mettre en danger la vie d'une personne;
- c) [...]

décharge une arme à feu contre quelqu'un, que cette personne soit ou non celle qui est mentionnée à l'alinéa a), b) [...] »

Autres voies de fait

Fait d'administrer une substance délétère : article 245

Fait de vaincre la résistance à la perpétration d'une infraction : article 246

Trappes susceptibles de causer des lésions corporelles : article 247

1.2.4 Enlèvement, séquestration et prise d'otage

Enlèvement

article 279 (1)

« Commet une infraction quiconque enlève une personne dans l'intention :

- a) soit de la faire séquestrer ou emprisonner contre son gré;
- b) soit de la faire illégalement envoyer ou transporter à l'étranger, contre son gré;
- c) soit de la détenir en vue de rançon ou de service, contre son gré. »

Séquestration

article 279 (2)

« Quiconque, sans autorisation légitime, séquestre, emprisonne ou saisit de force une autre personne est coupable :

- a) soit d'un acte criminel [...]
 - b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire [...]
- »

Prise d'otage

article 279.1 (1)

« Commet une prise d'otage quiconque :

- a) d'une part, séquestre, emprisonne, saisit ou détient de force une personne;
- b) d'autre part, de quelque façon, menace de causer la mort de cette personne ou de la blesser, ou de continuer à la séquestrer, l'emprisonner ou la détenir,

dans l'intention d'amener une autre personne, ou un groupe de personnes [...] à faire ou à omettre de faire quelque chose comme condition, expresse ou implicite, de la libération de l'otage. »

1.2.5 Harcèlement criminel

article 264 (1)

« Il est interdit, sauf autorisation légitime, d'agir à l'égard d'une personne sachant qu'elle se sent harcelée ou sans se soucier de ce qu'elle se sente harcelée si l'acte en question a pour effet de lui faire raisonnablement craindre [...] pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances. »

article 264 (2)

« Constitue un acte interdit aux termes du paragraphe (1) le fait, selon le cas, de :


- a) suivre cette personne ou une de ses connaissances de façon répétée;
- b) communiquer de façon répétée, même indirectement, avec cette personne ou une de ses connaissances;
- c) cerner ou surveiller sa maison d'habitation ou le lieu où cette personne ou une de ses connaissances réside, travaille, exerce son activité professionnelle ou se trouve;
- d) se comporter d'une manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille. »

1.2.6 Proférer des menaces

article 264.1 (1)

« Commet une infraction quiconque sciemment profère, transmet ou fait recevoir par une personne, de quelque façon, une menace :

- a) de causer la mort ou des lésions corporelles à quelqu'un [...] »

 2000-10-17 14:03

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - Production
-

Production


Ce document a été préparé par la Direction des affaires policières et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Directeur : Daniel St-Onge
Rédaction : Michael Isaacs
Traitement des données et conception graphique: Tho Thanh Ly
Sarah Sauvageau
Production : Direction des communications

SBN : 2-550-32485-4

ISSN : 0845-1176

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1998

 2000-10-12 17:15

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 7

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Ensemble du Québec

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	7	10	17	7	10	7	7	10	9
Tentative de meurtre	12	16	16	12	19	11	17	21	28
Agression sexuelle	39	32	41	53	201	64	69	63	66
Voies de fait	3 832	3 970	4 265	4 532	4 370	5 044	4 580	4 529	4 323
Total	3 890	4 028	4 339	4 604	4 600	5 126	4 673	4 623	4 426

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	2	5	5	4	4	2	0	4	6
Tentative de meurtre	6	6	13	7	16	15	9	18	20
Agression sexuelle	40	44	52	56	127	82	80	95	86

Voies de fait	1 258	1 404	1 544	1 899	2 053	2 331	2 190	2 142	2 139
Total	1 306	1 459	1 614	1 966	2 200	2 430	2 279	2 259	2 251

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	9	15	22	11	14	9	7	14	15
Tentative de meurtre	18	22	29	19	35	26	26	39	48
Agression sexuelle	79	76	93	109	328	146	149	158	152
Voies de fait	5 090	5 374	5 809	6 431	6 423	7 375	6 770	6 671	6 462
Total	5 196	5 487	5 953	6 570	6 800	7 556	6 952	6 882	6 677

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,3	0,5	0,8	0,4	0,5	0,3	0,2	0,5	0,5
Tentative de meurtre	0,6	0,8	1,0	0,7	1,2	0,9	0,9	1,3	1,6
Agression sexuelle	2,8	2,7	3,2	3,7	11,1	4,9	4,9	5,2	4,9
Voies de fait	180,4	187,7	200,7	220,2	216,9	245,8	224,0	218,6	210,0
Total	184,1	191,6	205,7	224,9	229,6	251,9	230,0	225,5	217,0

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ensemble du Québec	94,4%	93,5%	91,6%	89,7%	91,5%	93,7%	93,7%	96,1%	95,9%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés

par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

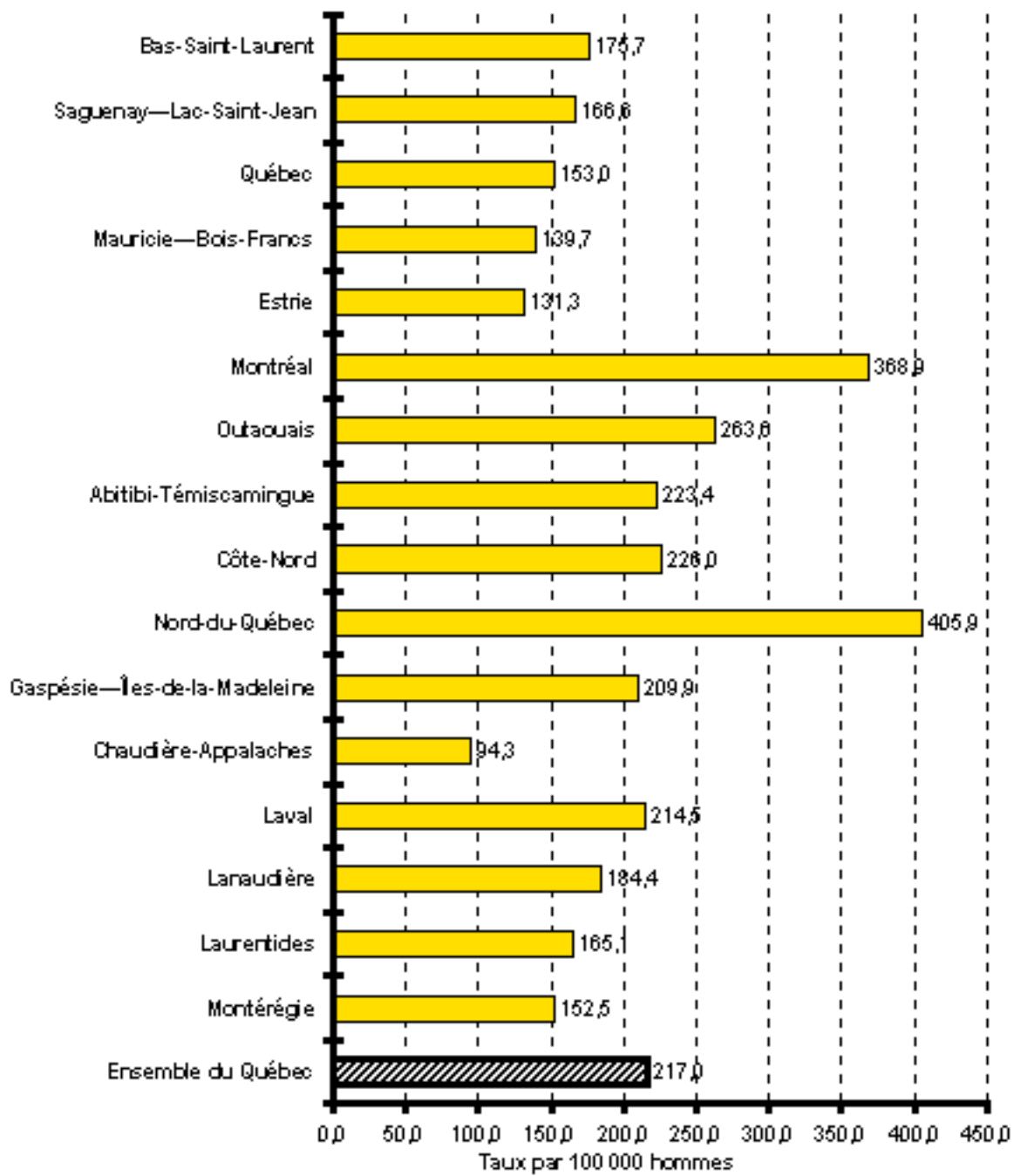
 2000-10-17 14:16

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Figure 7

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus, et par région administrative, 1996



Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 8

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Ensemble du Québec

Conjoints


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	77,8%	66,7%	77,3%	63,6%	71,4%	77,8%	100,0%	71,4%	60,0%
Tentative de meurtre	66,7%	72,7%	55,2%	63,2%	54,3%	42,3%	65,4%	53,8%	58,3%
Agression sexuelle	49,4%	42,1%	44,1%	48,6%	61,3%	43,8%	46,3%	39,9%	43,4%
Voies de fait	75,3%	73,9%	73,4%	70,5%	68,0%	68,4%	67,7%	67,9%	66,9%
Total	74,9%	73,4%	72,9%	70,1%	67,6%	67,8%	67,2%	67,2%	66,3%

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	22,2%	33,3%	22,7%	36,4%	28,6%	22,2%	0,0%	28,6%	40,0%

Tentative de meurtre	33,3%	27,3%	44,8%	36,8%	45,7%	57,7%	34,6%	46,2%	41,7%
Agression sexuelle	50,6%	57,9%	55,9%	51,4%	38,7%	56,2%	53,7%	60,1%	56,6%
Voies de fait	24,7%	26,1%	26,6%	29,5%	32,0%	31,6%	32,3%	32,1%	33,1%
Total	25,1%	26,6%	27,1%	29,9%	32,4%	32,2%	32,8%	32,8%	33,7%

Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»).

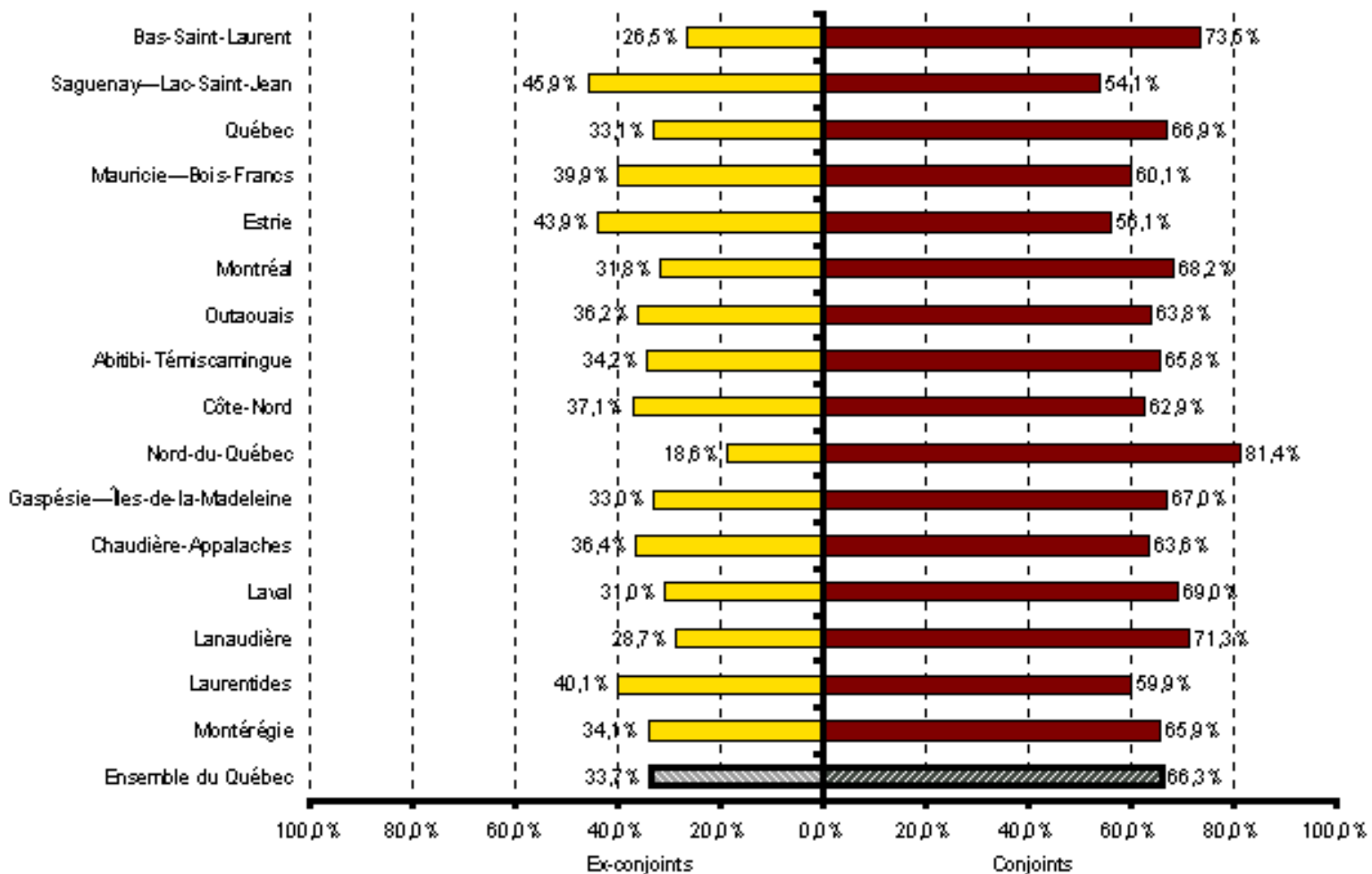
 2000-10-17 14:15

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Figure 8

Répartition procentuelle des auteurs présumés de violence conjugale selon la nature de la relation avec la victime et la région administrative, 1996



Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.01

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Bas-Saint-Laurent

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	3	1	1	0	1	1
Tentative de meurtre	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Agression sexuelle	3	2	1	3	2	6	2	0	7
Voies de fait	56	54	85	77	88	74	86	103	104
Total	59	58	86	83	91	81	88	104	114

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	2	0	0	0	2	0	0	2	1

Agression sexuelle	0	3	1	2	2	3	3	1	2
Voies de fait	27	29	27	38	45	49	39	37	38
Total	29	32	28	40	49	52	42	40	41

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	3	1	1	0	1	1
Tentative de meurtre	2	2	0	0	2	0	0	2	3
Agression sexuelle	3	5	2	5	4	9	5	1	9
Voies de fait	83	83	112	115	133	123	125	140	142
Total	88	90	114	123	140	133	130	144	155

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,0	0,0	3,5	1,1	1,1	0,0	1,1	1,1
Tentative de meurtre	2,3	2,3	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	2,3	3,4
Agression sexuelle	3,5	5,8	2,3	5,8	4,6	10,2	5,6	1,1	10,2
Voies de fait	95,5	95,9	129,4	132,8	152,1	139,5	141,1	157,5	161,0
Total	101,2	104,0	131,7	142,0	160,1	150,9	146,8	162,1	175,7

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Bas-Saint-Laurent	97,7%	97,7%	97,6%	97,6%	97,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:07

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.09

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Côte-Nord

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Agression sexuelle	2	1	1	0	2	0	2	0	1
Voies de fait	62	84	106	91	84	85	79	66	65
Total	64	86	107	92	86	85	81	67	66

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0	1	0	0	0

Agression sexuelle	3	0	1	0	1	0	1	3	3
Voies de fait	19	23	35	27	41	35	36	31	35
Total	22	23	36	27	42	36	37	34	39

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	1	0	1	0	1	0
Agression sexuelle	5	1	2	0	3	0	3	3	4
Voies de fait	81	107	141	118	125	120	115	97	100
Total	86	109	143	119	128	121	118	101	105

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2
Tentative de meurtre	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	2,2	0,0	2,2	0,0
Agression sexuelle	11,6	2,3	4,5	0,0	6,6	0,0	6,6	6,5	8,6
Voies de fait	187,8	247,7	320,5	262,8	275,3	263,4	252,7	211,6	215,2
Total	199,4	252,3	325,1	265,1	281,9	265,6	259,3	220,3	226,0

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Côte-Nord	100,0%	89,7%	93,6%	93,6%	92,5%	92,5%	92,4%	92,4%	92,4%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:11

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.02

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Voies de fait	92	94	70	76	103	99	109	105	113
Total	93	94	71	76	103	100	110	105	113

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	2	1	0	1	0	0	0

Agression sexuelle	0	2	0	2	0	3	6	3	2
Voies de fait	55	40	37	53	98	119	93	104	94
Total	55	43	39	56	98	123	99	107	96

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	1	0	0	1	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	2	1	0	1	0	0	0
Agression sexuelle	1	2	0	2	0	3	7	3	2
Voies de fait	147	134	107	129	201	218	202	209	207
Total	148	137	110	132	201	223	209	212	209

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,9	0,8	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Tentative de meurtre	0,0	0,0	1,7	0,8	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Agression sexuelle	0,9	1,7	0,0	1,7	0,0	2,4	5,6	2,4	1,6
Voies de fait	126,0	114,3	90,4	107,8	165,9	177,5	163,0	167,6	165,0
Total	126,8	116,9	92,9	110,3	165,9	181,6	168,6	170,0	166,6

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Saguenay–Lac-Saint-Jean	92,0%	92,0%	70,2%	66,8%	88,9%	88,9%	88,9%	95,0%	95,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:09

Agression sexuelle	0	0	0	2	0	2	0	0	0
Voies de fait	0	2	1	6	7	7	11	22	10
Total	0	2	1	8	7	9	11	22	11

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tentative de meurtre	0	0	0	0	1	1	0	1	0
Agression sexuelle	0	0	0	2	0	5	0	3	0
Voies de fait	17	6	7	54	64	87	141	136	58
Total	17	6	7	56	65	93	141	140	59

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9
Tentative de meurtre	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9	6,9	0,0	7,0	0,0
Agression sexuelle	0,0	0,0	0,0	13,8	0,0	34,6	0,0	21,0	0,0
Voies de fait	122,0	42,5	48,6	372,2	442,6	602,9	988,2	952,7	399,0
Total	122,0	42,5	48,6	385,9	449,5	644,4	988,2	980,7	405,9

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Nord-du-Québec	46,4%	46,4%	63,9%	76,4%	88,7%	100,0%	100,0%	100,0%	78,8%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:12

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.03

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Québec

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	2	1	1	0	0	1	1
Tentative de meurtre	1	1	1	2	3	0	0	1	3
Agression sexuelle	4	1	2	0	1	7	3	1	5
Voies de fait	229	223	227	335	305	426	132	235	276
Total	234	226	232	338	310	433	135	238	285

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	0	0	0	1	1	0	0	1
Tentative de meurtre	1	1	3	0	2	1	0	0	0

Agression sexuelle	4	2	5	6	6	10	3	6	1
Voies de fait	140	99	127	139	149	166	67	122	139
Total	146	102	135	145	158	178	70	128	141

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	1	2	1	2	1	0	1	2
Tentative de meurtre	2	2	4	2	5	1	0	1	3
Agression sexuelle	8	3	7	6	7	17	6	7	6
Voies de fait	369	322	354	474	454	592	199	357	415
Total	380	328	367	483	468	611	205	366	426

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,4	0,4	0,8	0,4	0,7	0,4	0,0	0,4	0,7
Tentative de meurtre	0,8	0,8	1,5	0,8	1,9	0,4	0,0	0,4	1,1
Agression sexuelle	3,2	1,2	2,7	2,3	2,6	6,3	2,2	2,5	2,2
Voies de fait	146,3	126,0	136,6	180,2	169,9	218,0	72,6	129,4	149,0
Total	150,7	128,4	141,7	183,7	175,1	225,0	74,8	132,6	153,0

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Québec	94,2%	92,4%	93,1%	95,6%	84,2%	96,4%	96,4%	98,8%	96,1%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:09

Agression sexuelle	0	1	1	0	0	5	4	0	0
Voies de fait	0	27	27	30	32	40	30	31	32
Total	0	28	28	31	32	45	34	31	32

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	0	1	0	1	0	1	0	2
Agression sexuelle	0	2	2	1	2	5	5	0	0
Voies de fait	15	77	110	116	130	137	118	101	95
Total	16	80	113	118	133	142	124	101	97

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	2,2	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tentative de meurtre	2,1	0,0	2,2	0,0	2,2	0,0	2,1	0,0	4,3
Agression sexuelle	0,0	4,3	4,3	2,2	4,3	10,7	10,7	0,0	0,0
Voies de fait	32,0	166,1	238,9	253,0	281,5	293,8	252,3	215,9	205,6
Total	34,1	172,5	245,4	257,3	288,0	304,5	265,1	215,9	209,9

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	94,6%	94,6%	94,4%	98,4%	98,4%	98,4%	98,4%	98,4%	98,4%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données

relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:12

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.04

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Mauricie-Bois-Francs

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	1	1	0	0	1	0
Tentative de meurtre	0	2	0	0	2	1	1	0	0
Agression sexuelle	1	0	3	7	2	6	8	1	4
Voies de fait	169	136	138	150	183	192	149	164	168
Total	170	139	141	158	188	199	158	166	172

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Tentative de meurtre	0	1	0	0	0	1	0	1	0

Agression sexuelle	2	0	3	5	3	3	3	6	7
Voies de fait	98	85	83	116	113	114	126	127	107
Total	100	86	87	121	116	118	129	135	114

Conjoints et ex-conjoints									
Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	1	1	1	0	0	2	0
Tentative de meurtre	0	3	0	0	2	2	1	1	0
Agression sexuelle	3	0	6	12	5	9	11	7	11
Voies de fait	267	221	221	266	296	306	275	291	275
Total	270	225	228	279	304	317	287	301	286

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0	1,0	0,0
Tentative de meurtre	0,0	1,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,5	0,5	0,0
Agression sexuelle	1,6	0,0	3,1	6,1	2,5	4,5	5,4	3,4	5,4
Voies de fait	139,7	114,9	113,7	135,4	148,5	152,3	135,8	142,5	134,4
Total	141,2	117,0	117,3	142,0	152,5	157,8	141,7	147,4	139,7

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Mauricie–Bois-Francs	91,3%	92,6%	84,2%	90,1%	98,4%	99,2%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés

par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:09

Agression sexuelle	3	0	0	3	2	3	0	4	4
Voies de fait	22	29	32	52	38	61	48	57	51
Total	25	29	32	56	40	64	48	61	56

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	2	0	1	0	0	1	1	1
Tentative de meurtre	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Agression sexuelle	4	1	1	4	4	3	1	6	4
Voies de fait	65	87	127	166	134	155	141	165	147
Total	69	90	128	172	138	158	143	172	154

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	1,3	0,0	0,6	0,0	0,0	0,6	0,6	0,6
Tentative de meurtre	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Agression sexuelle	2,7	0,7	0,7	2,6	2,5	1,9	0,6	3,7	2,4
Voies de fait	43,4	57,5	83,1	107,3	85,4	97,5	87,5	101,2	90,0
Total	46,0	59,5	83,7	111,1	88,0	99,3	88,7	105,5	94,3

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Chaudière-Appalaches	89,5%	89,9%	80,0%	85,4%	85,8%	88,5%	86,7%	87,4%	87,4%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:12

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.05

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Etrie

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Agression sexuelle	2	1	1	1	2	3	2	0	2
Voies de fait	97	87	106	107	100	90	79	120	86
Total	99	88	107	108	102	93	82	121	88

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	1	0	0	1	0

Agression sexuelle	1	2	1	0	4	1	2	2	5
Voies de fait	28	53	50	54	70	60	64	51	64
Total	29	55	51	54	75	61	66	54	69

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	1	0	1	1	0
Agression sexuelle	3	3	2	1	6	4	4	2	7
Voies de fait	125	140	156	161	170	150	143	171	150
Total	128	143	158	162	177	154	148	175	157

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0
Tentative de meurtre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,9	0,8	0,0
Agression sexuelle	2,8	2,7	1,8	0,9	5,3	3,5	3,4	1,7	5,9
Voies de fait	114,9	126,9	140,1	143,4	149,6	130,0	122,5	144,4	125,5
Total	117,6	129,6	141,9	144,3	155,8	133,5	126,8	147,8	131,3

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Estrie	88,7%	88,7%	90,7%	89,4%	93,8%	95,0%	95,0%	95,0%	93,8%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés

par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:10

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.13

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Laval

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	1	2	0	2	0	0	0	0
Agression sexuelle	0	0	1	2	4	2	5	4	3
Voies de fait	16	43	100	91	181	171	226	205	211
Total	17	44	104	93	187	173	231	209	214

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Tentative de meurtre	0	0	5	0	1	1	2	2	3

Agression sexuelle	0	0	2	1	4	3	7	4	4
Voies de fait	7	13	43	35	103	82	93	84	89
Total	7	13	50	37	108	86	102	91	96

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	1	1	0	0	0	1	0
Tentative de meurtre	1	1	7	0	3	1	2	2	3
Agression sexuelle	0	0	3	3	8	5	12	8	7
Voies de fait	23	56	143	126	284	253	319	289	300
Total	24	57	154	130	295	259	333	300	310

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,0	0,8	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Tentative de meurtre	0,8	0,8	5,3	0,0	2,2	0,7	1,4	1,4	2,1
Agression sexuelle	0,0	0,0	2,3	2,2	5,8	3,6	8,5	5,6	4,8
Voies de fait	17,9	42,9	108,2	94,2	207,5	182,1	226,5	202,8	207,6
Total	18,7	43,7	116,5	97,2	215,5	186,4	236,4	210,5	214,5

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Laval	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données

relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:12

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.06

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Montréal

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	3	0	10	2	3	3	5	4	2
Tentative de meurtre	6	5	6	4	6	3	10	9	13
Agression sexuelle	13	8	8	15	171	21	22	25	18
Voies de fait	2 021	2 138	2 122	2 108	1 907	2 449	2 260	2 093	1 867
Total	2 043	2 151	2 146	2 129	2 087	2 476	2 297	2 131	1 900

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	2	0	2	1	0	0	2
Tentative de meurtre	2	1	2	5	8	8	4	6	9

Agression sexuelle	10	8	12	16	87	33	28	28	28
Voies de fait	512	522	543	732	738	945	929	862	848
Total	524	532	559	753	835	987	961	896	887

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	3	1	12	2	5	4	5	4	4
Tentative de meurtre	8	6	8	9	14	11	14	15	22
Agression sexuelle	23	16	20	31	258	54	50	53	46
Voies de fait	2 533	2 660	2 665	2 840	2 645	3 394	3 189	2 955	2 715
Total	2 567	2 683	2 705	2 882	2 922	3 463	3 258	3 027	2 787

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,4	0,1	1,6	0,3	0,7	0,5	0,7	0,5	0,5
Tentative de meurtre	1,0	0,8	1,0	1,2	1,9	1,5	1,9	2,0	2,9
Agression sexuelle	3,0	2,1	2,6	4,1	34,1	7,1	6,7	7,0	6,1
Voies de fait	331,4	344,7	348,5	375,6	350,1	448,1	425,1	392,5	359,4
Total	335,9	347,7	353,7	381,1	386,7	457,2	434,3	402,1	368,9

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Montréal	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:10

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.14

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Lanaudière

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	1	1	0	0	0
Tentative de meurtre	0	1	0	0	0	3	2	2	5
Agression sexuelle	0	4	2	0	3	3	5	8	8
Voies de fait	129	122	99	142	145	199	156	211	198
Total	129	128	101	142	149	206	163	221	211

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	1	0	0	0	0	1	0	0

Agression sexuelle	2	2	5	1	0	2	3	10	4
Voies de fait	41	59	77	93	102	102	81	105	81
Total	43	62	82	94	102	104	85	115	85

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	1	1	0	0	0
Tentative de meurtre	0	2	0	0	0	3	3	2	5
Agression sexuelle	2	6	7	1	3	5	8	18	12
Voies de fait	170	181	176	235	247	301	237	316	279
Total	172	190	183	236	251	310	248	336	296

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,0	0,8	0,0	0,0	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0
Tentative de meurtre	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	2,0	1,9	1,3	3,1
Agression sexuelle	1,6	4,6	5,2	0,7	2,0	3,3	5,2	11,4	7,5
Voies de fait	137,0	140,0	130,3	167,5	168,8	200,2	153,5	200,3	173,8
Total	138,6	147,0	135,5	168,2	171,5	206,2	160,6	213,0	184,4

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Lanaudière	83,4%	79,2%	82,4%	76,2%	83,1%	96,1%	83,6%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:13

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.07

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Outaouais

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Tentative de meurtre	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	3	2	2	8	2	0	4	7	6
Voies de fait	169	186	194	237	189	169	163	192	216
Total	174	189	198	245	191	169	167	199	224

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Agression sexuelle	3	8	0	4	1	1	3	3	6
Voies de fait	57	88	83	109	103	96	101	106	121
Total	60	96	83	114	105	97	105	109	127

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	0	0	1	1	0	0	0	2
Tentative de meurtre	1	1	2	0	0	0	1	0	0
Agression sexuelle	6	10	2	12	3	1	7	10	12
Voies de fait	226	274	277	346	292	265	264	298	337
Total	234	285	281	359	296	266	272	308	351

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,9	0,0	0,0	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0	1,5
Tentative de meurtre	0,9	0,9	1,7	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0
Agression sexuelle	5,4	8,8	1,7	10,0	2,4	0,8	5,5	7,7	9,0
Voies de fait	204,0	241,9	237,1	289,2	237,4	210,7	206,1	229,2	253,1
Total	211,2	251,7	240,5	300,0	240,6	211,4	212,3	236,9	263,6

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Outaouais	99,0%	93,7%	99,0%	87,6%	88,7%	87,0%	88,6%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:10

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.15

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Laurentides

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	0	0	0	1	0	1	0	0
Tentative de meurtre	0	1	1	0	2	0	0	2	0
Agression sexuelle	2	4	2	5	2	1	4	3	1
Voies de fait	156	162	165	183	182	166	204	180	181
Total	159	167	168	188	187	167	209	185	182

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	1	1	0	0	0	0	1	5

Agression sexuelle	0	3	5	5	8	2	5	5	5
Voies de fait	52	89	90	107	114	115	119	91	112
Total	53	94	97	112	122	117	124	97	122

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	1	1	0	1	0	1	0	0
Tentative de meurtre	1	2	2	0	2	0	0	3	5
Agression sexuelle	2	7	7	10	10	3	9	8	6
Voies de fait	208	251	255	290	296	281	323	271	293
Total	212	261	265	300	309	284	333	282	304

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,7	0,7	0,6	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0
Tentative de meurtre	0,7	1,3	1,3	0,0	1,2	0,0	0,0	1,7	2,7
Agression sexuelle	1,4	4,7	4,5	6,2	6,0	1,8	5,1	4,4	3,3
Voies de fait	143,7	167,0	163,1	179,6	177,8	164,0	183,6	150,5	159,1
Total	146,4	173,7	169,5	185,8	185,6	165,8	189,2	156,6	165,1

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Laurentides	82,7%	78,8%	82,0%	77,0%	78,8%	78,8%	87,7%	90,1%	90,1%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:13

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.08

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Abitibi-Témiscamingue

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	1	0	0	0	2	0	1	0
Agression sexuelle	3	1	1	1	1	4	1	3	2
Voies de fait	63	65	89	79	76	72	109	78	96
Total	67	67	90	80	77	78	110	82	98

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	1	1	0	0	0

Agression sexuelle	2	1	2	1	2	3	2	3	1
Voies de fait	27	34	44	44	39	42	61	56	50
Total	29	36	46	45	42	46	63	59	51

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	1	0	0	1	3	0	1	0
Agression sexuelle	5	2	3	2	3	7	3	6	3
Voies de fait	90	99	133	123	115	114	170	134	146
Total	96	103	136	125	119	124	173	141	149

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1,6	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tentative de meurtre	0,0	1,6	0,0	0,0	1,5	4,6	0,0	1,5	0,0
Agression sexuelle	7,9	3,1	4,7	3,1	4,6	10,7	4,6	9,0	4,5
Voies de fait	143,1	155,6	207,9	190,6	177,8	175,0	258,5	201,8	218,9
Total	152,6	161,9	212,6	193,7	183,9	190,3	263,1	212,3	223,4

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Abitibi-Témiscamingue	90,7%	100,0%	90,7%	90,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données

relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

 2000-10-17 14:11

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 9.16

Auteurs présumés et taux de perpétration d'actes de violence conjugale, selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1988-1996

Montérégie

Conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	3	3	0	2	1	0	1	2
Tentative de meurtre	2	1	3	4	2	1	2	4	2
Agression sexuelle	4	6	15	9	5	8	8	6	9
Voies de fait	498	464	580	608	576	581	517	485	535
Total	505	474	601	621	585	591	527	496	548

Ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	1	1	1	0	0	0	0	2	1
Tentative de meurtre	0	1	0	1	1	1	1	5	1

Agression sexuelle	10	12	14	8	7	8	10	17	14
Voies de fait	173	212	245	264	261	298	292	256	268
Total	184	226	260	273	269	307	303	280	284

Conjoints et ex-conjoints

Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	2	4	4	0	2	1	0	3	3
Tentative de meurtre	2	2	3	5	3	2	3	9	3
Agression sexuelle	14	18	29	17	12	16	18	23	23
Voies de fait	671	676	825	872	837	879	809	741	803
Total	689	700	861	894	854	898	830	776	832

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale commis par des conjoints et des ex-conjoints, par 100 000 hommes âgés de 12 ans et plus


Catégorie d'infractions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Meurtre	0,4	0,8	0,8	0,0	0,4	0,2	0,0	0,6	0,5
Tentative de meurtre	0,4	0,4	0,6	1,0	0,6	0,4	0,6	1,7	0,5
Agression sexuelle	2,9	3,7	5,8	3,4	2,3	3,0	3,4	4,3	4,2
Voies de fait	140,7	138,7	165,6	172,0	162,1	166,9	151,7	137,2	147,2
Total	144,5	143,6	172,8	176,4	165,4	170,5	155,6	143,7	152,5

Proportion de la population totale desservie par les corps policiers qui ont participé à la déclaration d'actes de violence conjugale

Région administrative	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Montréal	94,7%	92,8%	91,4%	81,2%	84,1%	84,8%	85,8%	88,7%	89,9%

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité et le formulaire «Déclaration exigée par la politique en matière de violence conjugale» (formulaire «V»). Données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la

démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre d'auteurs présumés par l'estimation annuelle de la population des hommes âgés de 12 ans et plus.

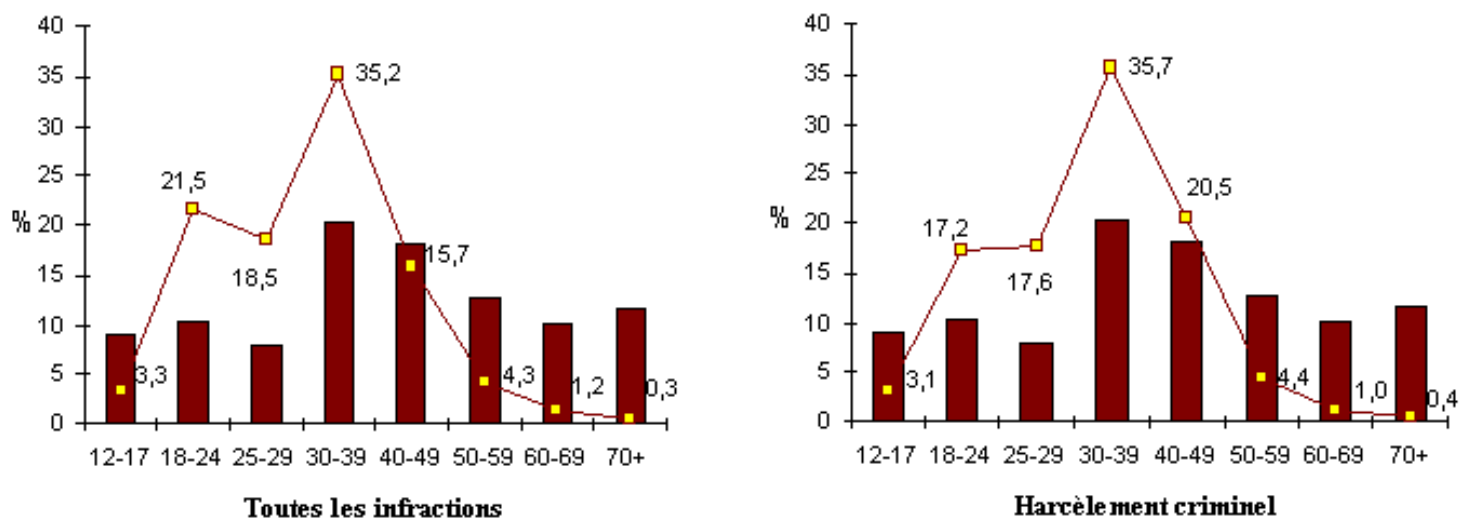
 2000-10-17 14:13

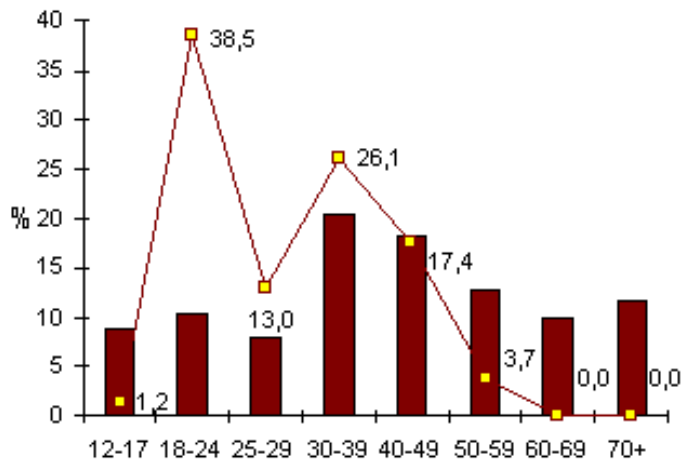
Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

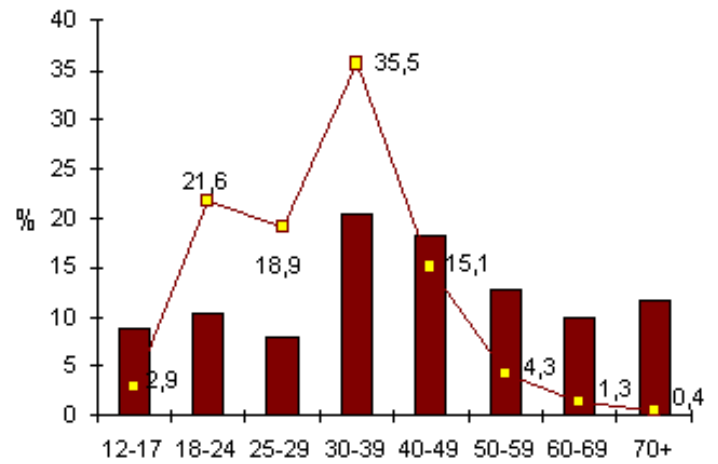
Figure 3

Répartition, par groupe d'âge, des femmes de 12 ans et plus et des victimes de violence conjugale, 1996

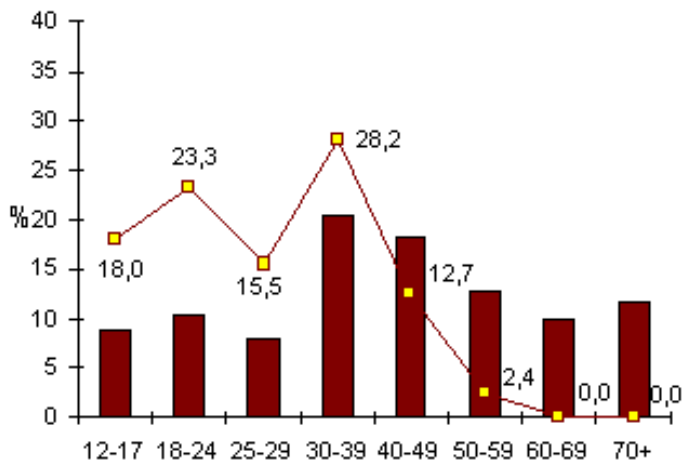




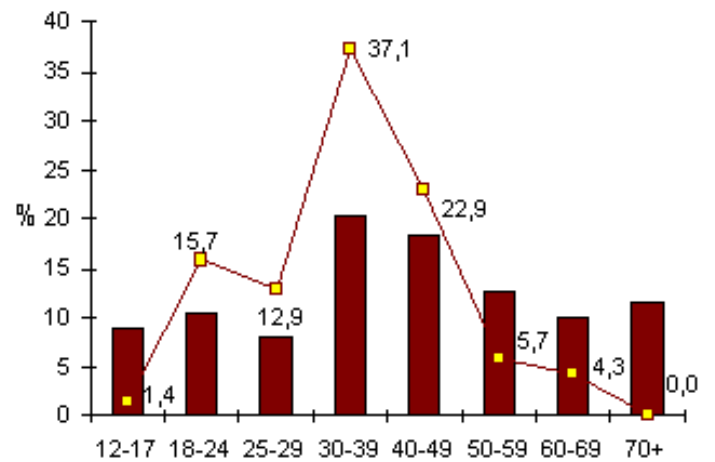
Enlèvement et séquestration



Voies de fait



Agression sexuelle



Meurtre et tentative de meurtre

- Pourcentage des femmes de 12 ans et plus se trouvant dans chaque groupe d'âge
- Pourcentage des victimes de violence conjugale se trouvant dans chaque groupe d'âge

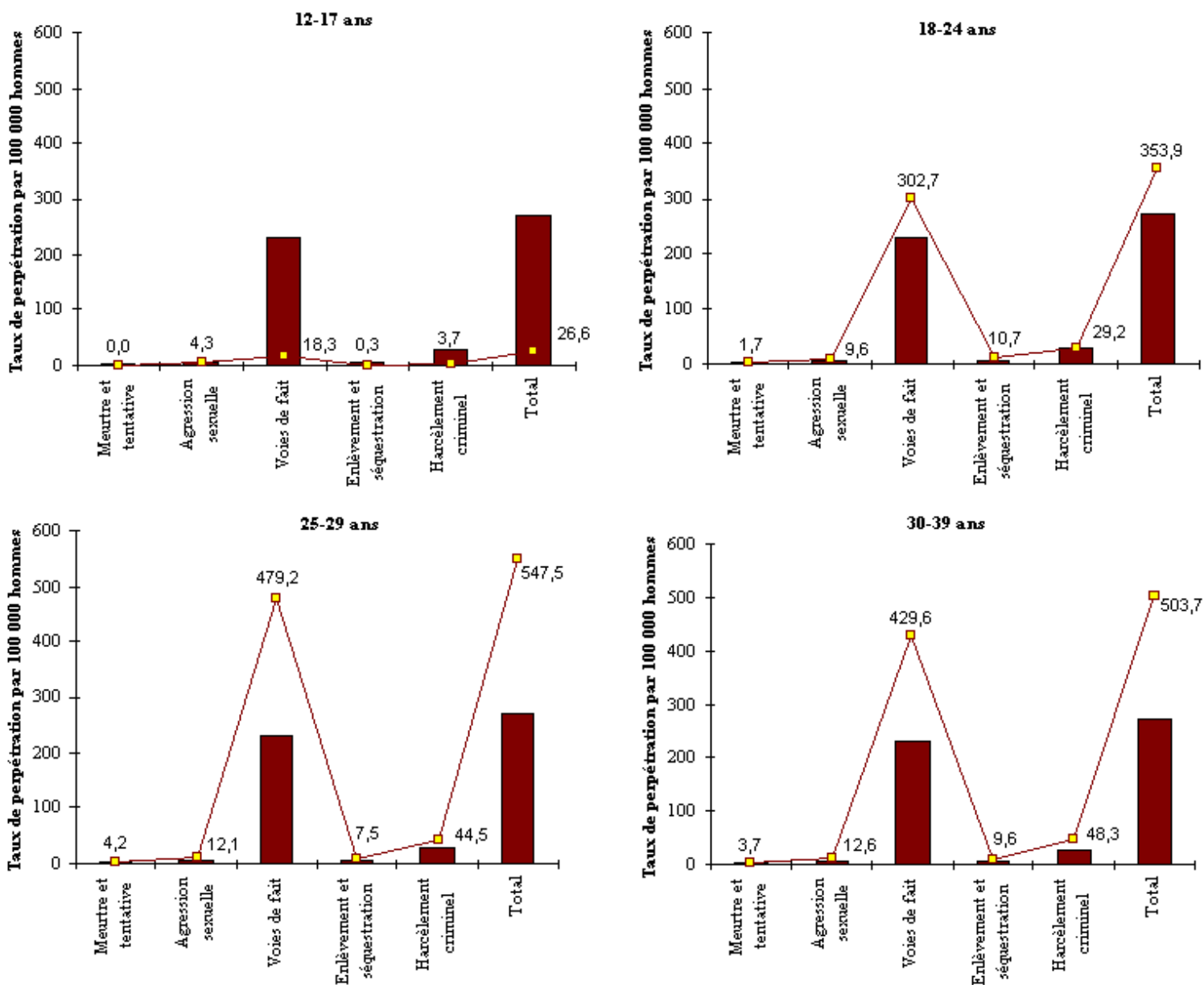
Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Figure 4a

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale, par 100 000 hommes de 12 ans et plus, par catégorie d'infractions, 1996



- **Taux moyen chez les hommes de 12 ans et plus**
- **Taux chez le groupe d'âge**

Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

[Suite des données de la figure 4](#)

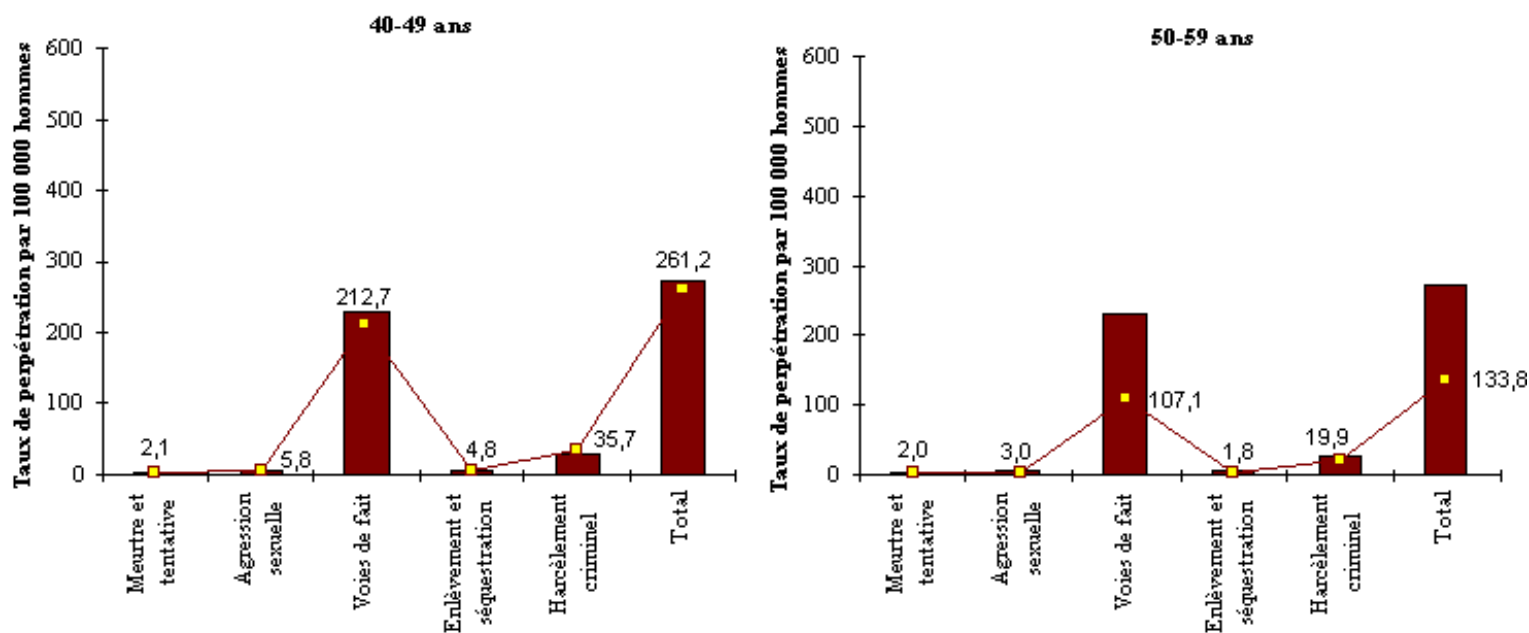
📄 2000-10-17 13:50

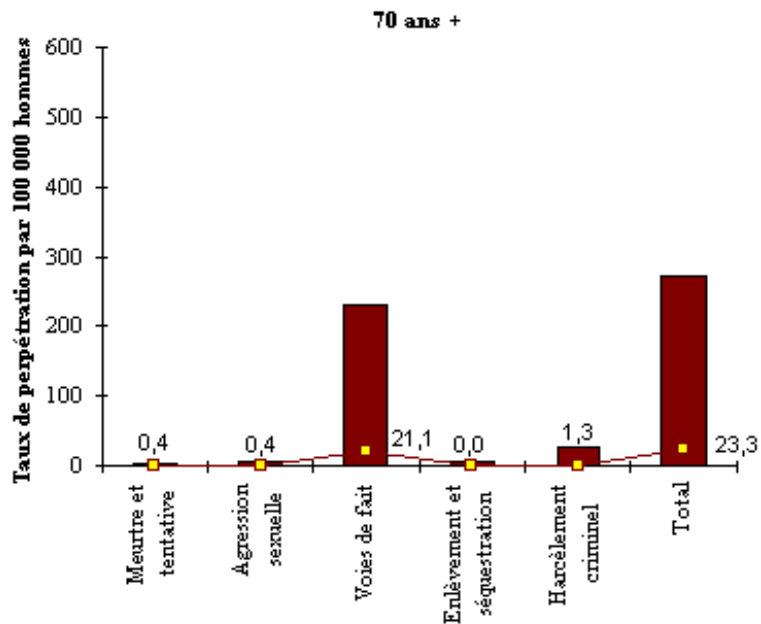
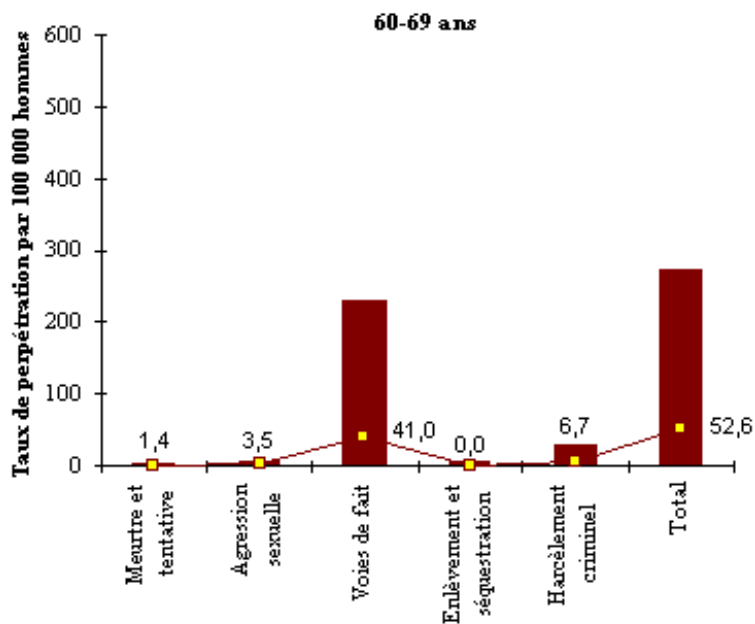
Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Figure 4b

Taux de perpétration d'actes de violence conjugale, par 100 000 hommes de 12 ans et plus, par catégorie d'infractions, 1996





■ Taux moyen chez les hommes de 12 ans et plus
— ■ Taux chez le groupe d'âge

Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 4

Auteurs présumés de violence conjugale selon la nature de la relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1996

Catégorie d'infractions	Conjoint	Ex-conjoint	Ami intime	Total
Meurtre et tentative	36	26	7	69
Agression sexuelle	64	84	71	219
Voies de fait	4 257	2 105	824	7 186
Enlèvement/Séquestration	61	56	40	157
Harcèlement criminel	32	731	111	874
Total	4 450	3 002	1 053	8 505

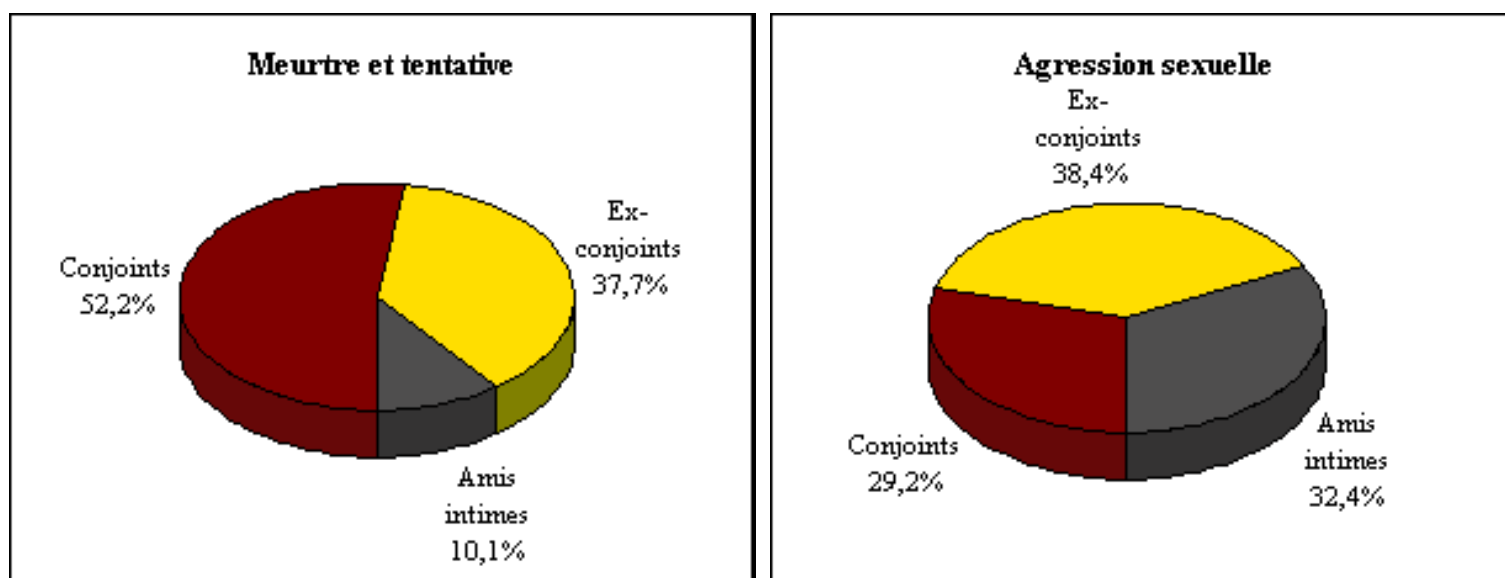
Source : Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

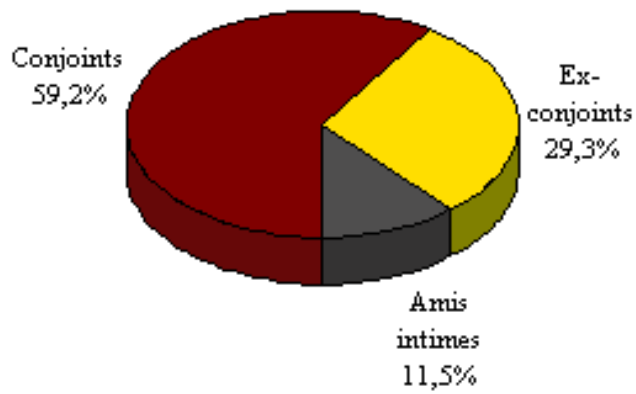
- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Figure 5

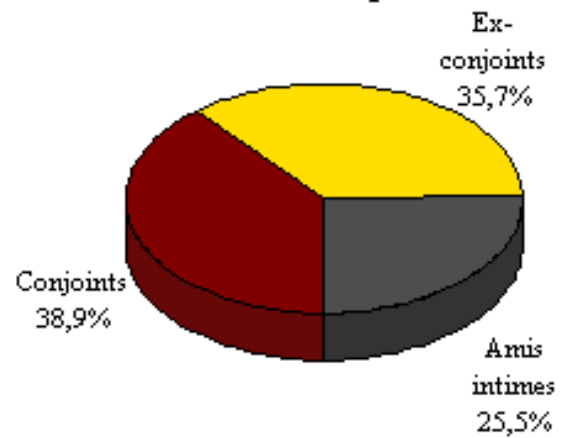
Répartition procentuelle des auteurs présumés de violence conjugale, selon la nature de leur relation avec la victime et la catégorie d'infractions, 1996



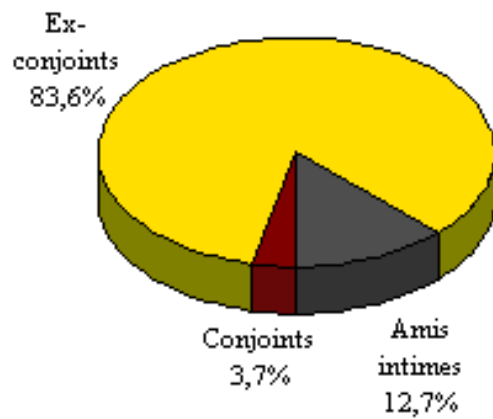
Voies de fait



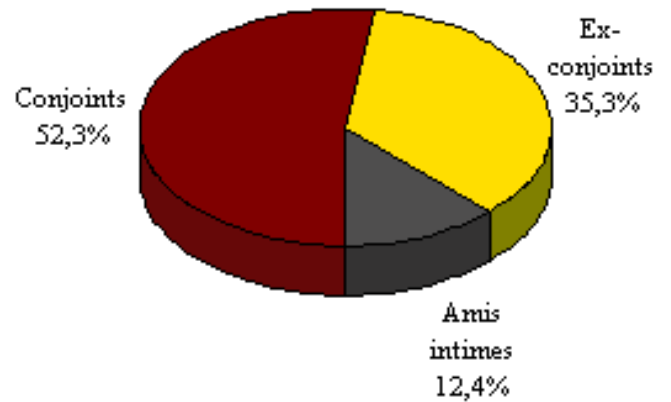
Enlèvement/séquestration



Harcèlement criminel



Total



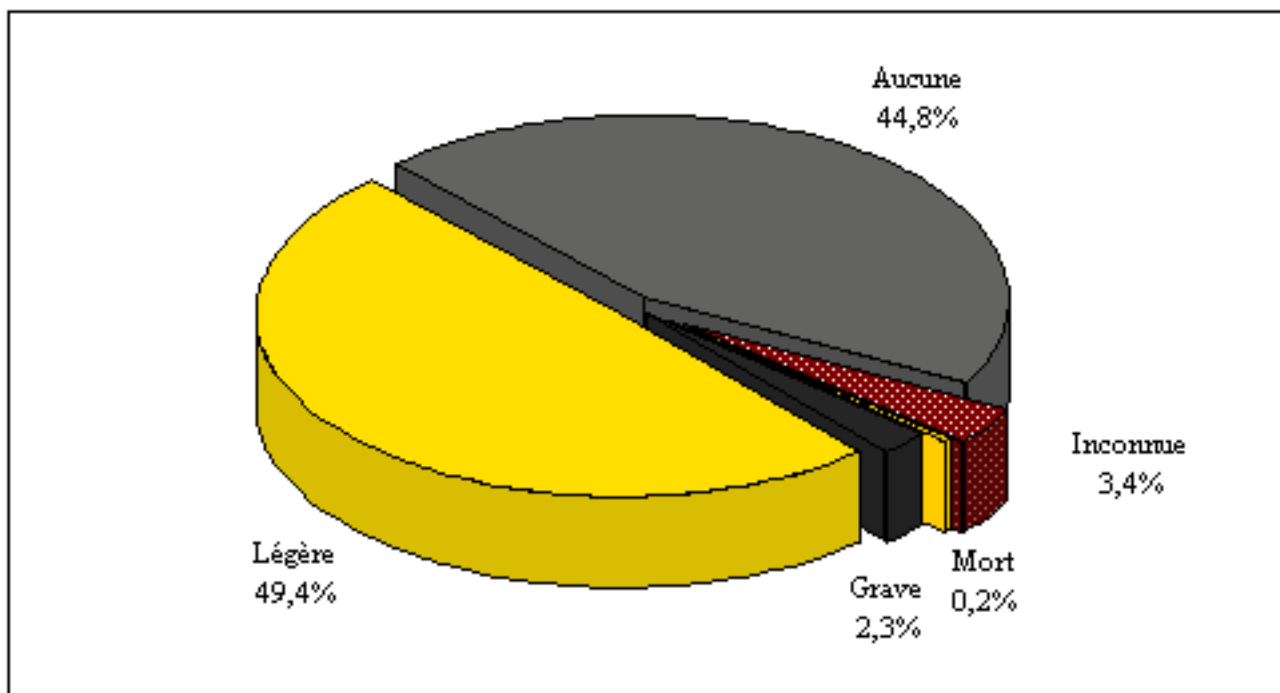
Source : Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Figure 6

Gravité des blessures physiques subies par les femmes, 1996



Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 3

Femmes victimes de violence conjugale, nombre de victimes et taux de victimisation, selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 1996

Nombre de femmes victimes de violence conjugale


Catégorie d'infractions	12-17	18-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+	12+
Meurtre et tentative	1	11	9	26	16	4	3	0	70
Agression sexuelle	44	57	38	69	31	6	0	0	245
Voies de fait	216	1 637	1 429	2 688	1 144	325	96	27	7 562
Enlèvement / Séquestration	2	62	21	42	28	6	0	0	161
Harcèlement criminel	30	168	172	348	200	43	10	4	975
Total	293	1 935	1 669	3 173	1 419	384	109	31	9 013

Taux de victimisation de violence conjugale, par 100 000 femmes

Catégorie d'infractions	12-17	18-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+	12+
Meurtre et tentative	0,3	3,3	3,5	4,0	2,8	1,0	0,9	0,0	2,2
Agression sexuelle	15,3	17,2	14,9	10,6	5,3	1,5	0,0	0,0	7,6

Voies de fait	75,3	493,2	561,0	414,0	196,9	79,8	29,9	7,2	235,8
Enlèvement / Séquestration	0,7	18,7	8,2	6,5	4,8	1,5	0,0	0,0	5,0
Harcèlement criminel	10,5	50,6	67,5	53,6	34,4	10,6	3,1	1,1	30,4
Total	102,1	582,9	655,3	488,6	244,2	94,2	33,9	8,3	281,1

Source : Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité; données relatives à la population tirées de Statistiques démographiques annuelles, 1996, Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre de victimes par les estimations postcensitaires de la population au 1^{er} juillet 1996.

 2000-10-17 14:13

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 5

Femmes victimes de violence conjugale, selon l'arme ayant causé la mort ou les blessures, 1996

Catégorie d'infractions	Victimes n'ayant subi aucune blessure	Victimes selon l'arme ayant causé la mort ou les blessures								Total	Total des victimes
		Arme à feu	Couteau	Autre objet pointu	Objet contondant	Feu	Force physique	Autre arme	Arme inconnue		
Meurtre premier degré	0	4	6	0	1	0	1	0	0	12	12
Meurtre deuxième degré	0	0	3	0	0	0	1	0	1	5	5
Homicide involontaire coupable	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Meurtre - Total	0	4	9	0	1	0	2	1	1	18	18
Tentative de meurtre - Total	7	3	5	3	3	1	13	1	16	45	52
Agression sexuelle grave	0	1	0	0	0	0	14	1	0	16	16
Agression sexuelle armée	3	0	2	0	0	0	3	0	0	5	8
Agression sexuelle	123	0	0	0	0	0	86	1	11	98	221
Agression sexuelle - Total	126	1	2	0	0	0	103	2	11	119	245

Voies de fait graves - niveau 3	0	0	5	0	3	0	50	3	0	61	61
Agression armée/ causant des lésions corporelles	174	2	37	15	48	0	463	36	133	734	908
Voies de fait - niveau 1	2 680	0	0	0	0	0	3 029	39	745	3 813	6 493
Infliction illégale de lésions corporelles	0	0	0	0	0	0	51	0	0	51	51
Décharger une arme à feu intentionnellement	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Autres voies de fait	26	0	0	0	0	0	15	0	3	18	44
Voies de fait - Total	2 885	2	42	15	51	0	3 608	78	881	4 677	7 562
Enlèvement/ Séquestration - Total	46	1	4	2	1	0	79	1	27	115	161
Harcèlement criminel - Total	969	0	0	0	0	0	0	0	6	6	975
TOTAL	4 033	11	62	20	56	1	3 805	83	942	4 980	9 013

Source : Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 6

Affaires criminelles de violence conjugale, classées par et sans mise en accusation, 1996

Catégorie d'infractions	Nombre d'affaires criminelles % de classement		Affaires classées				Affaires classées sans mise en accusation selon le motif du classement						
			Par mise en accusation		Sans mise en accusation		Suicide de l'auteur présumé	Plaignant refusant de porter plainte	Raison indépendante de la volonté policière	Pouvoir discrétionnaire du corps policier	Autres motifs	Total	
			Nombre	%	Nombre	%							
Meurtre premier degré	12	100,0	8	66,7	4	33,3	4	0	0	0	0	0	4
Meurtre deuxième degré	5	100,0	5	100,0	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0
Homicide involontaire coupable	1	100,0	1	100,0	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0
Meurtre - Total	18	100,0	14	77,8	4	22,2	4	0	0	0	0	0	4
Tentative de meurtre- Total	52	98,1	50	96,2	1	1,9	1	0	0	0	0	0	1
Agression sexuelle grave	16	87,5	11	68,8	3	18,8	0	2	1	0	0	0	3

Agression sexuelle armée	8	100,0	7	87,5	1	12,5	0	1	0	0	0	1
Agression sexuelle	221	89,1	123	55,7	74	33,5	0	47	17	9	1	74
Agression sexuelle - Total	245	89,4	141	57,6	78	31,8	0	50	18	9	1	78
Voies de fait graves - niveau 3	61	96,7	47	77,0	12	19,7	0	7	5	0	0	12
Agression armée/ causant des lésions corporelles	908	95,2	788	86,8	76	8,4	0	55	18	3	0	76
Voies de fait - niveau 1	6 493	95,0	4 934	76,0	1 233	19,0	3	893	269	63	5	1 233
Infliction illégale de lésions corporelles	51	94,1	44	86,3	4	7,8	0	1	2	1	0	4
Décharger une arme à feu intentionnellement	5	100,0	5	100,0	0	0,0	0	0	0	0	0	0
Autres voies de fait	44	97,7	36	81,8	7	15,9	0	4	3	0	0	7
Voies de fait - Total	7 562	95,0	5854	77,4	1 332	17,6	3	960	297	67	5	1 332
Enlèvement/ Séquestration - Total	161	97,5	140	87,0	17	10,6	0	10	2	5	0	17
Harcèlement criminel - Total	975	89,6	555	56,9	319	32,7	1	219	63	29	7	319
TOTAL	9 013	94,4	6 754	74,9	1 751	19,4	9	1 239	380	110	13	1 751

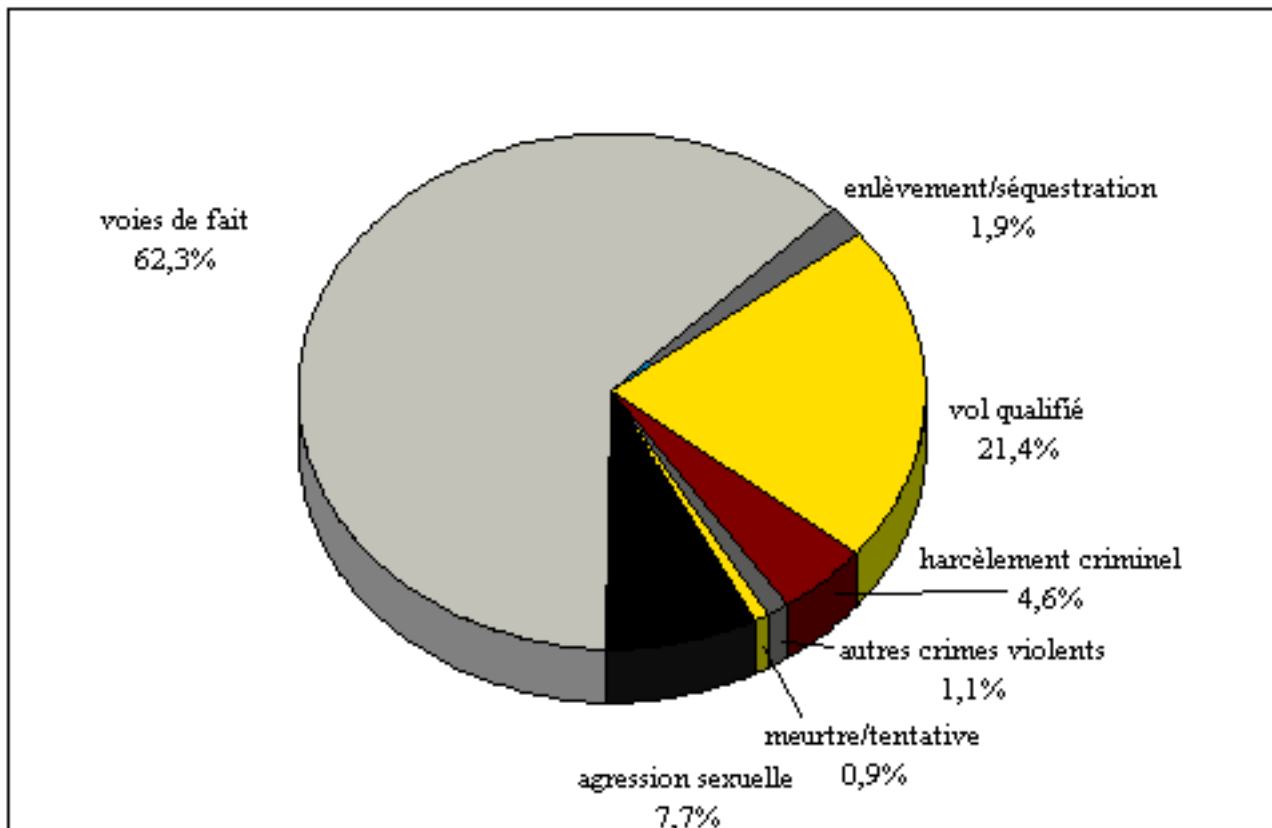
* Les autres motifs comprennent les catégories suivantes: «décès de l'auteur présumé, autrement que par le suicide», «décès du plaignant ou du témoin essentiel», «admission de l'auteur présumé dans un hôpital psychiatrique», «l'auteur présumé se trouvant dans un autre pays et ne pouvant pas être extradé», «l'auteur présumé purgeant déjà une peine», «auteur présumé accusé dans d'autres affaires criminelles». Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)


Figure 1

Victimes d'actes violents, ensemble de la criminalité violente selon la catégorie d'infractions, 1996



Source : Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le

Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

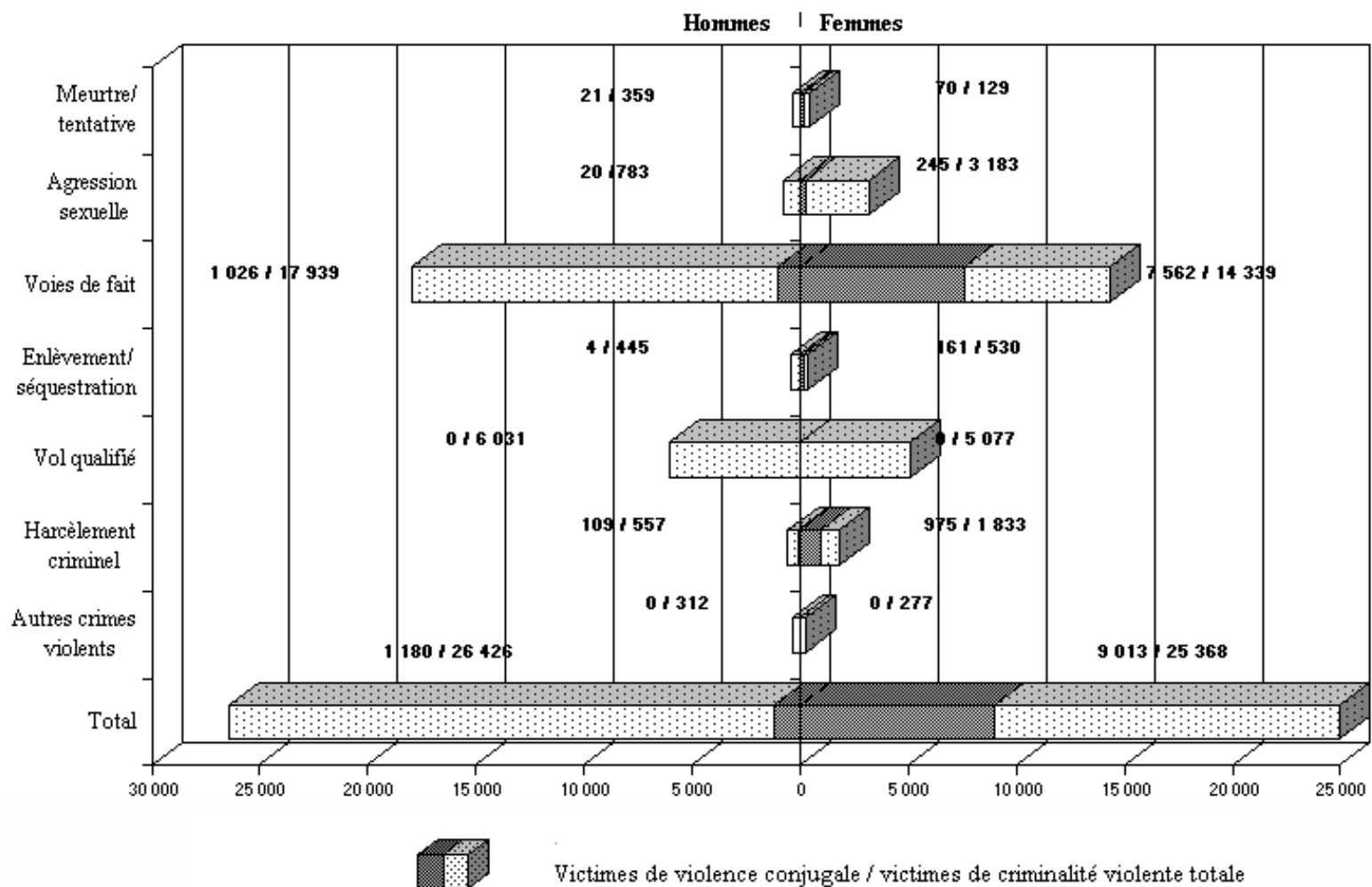
 2000-10-17 13:44

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Figure 2

Victimes d'actes violents, criminalité commise dans un contexte conjugal et criminalité totale, selon le sexe et la catégorie d'infractions, 1996



Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
- [Faits saillants](#)
- [Considérations méthodologiques](#)
- [Contexte général](#)
- [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
- [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
- [Lexique](#)
- [Production](#)

Tableau 1

Taux de victimisation par 100 000 individus (ensemble de la criminalité violente) selon le sexe, le groupe d'âge et la catégorie d'infractions, 1996

Femmes

Catégorie d'infractions	0-11	12-17	18-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+	Total	12+
Meurtre et tentative	1,9	2,1	5,1	6,3	5,9	4,3	1,7	1,6	1,3	3,4	3,7
Agression sexuelle	159,3	347,4	166,6	89,5	50,5	24,6	10,8	3,7	4,8	85,0	72,4
Voies de fait	74,5	513,6	861,3	836,6	624,0	358,3	193,4	84,4	74,9	382,7	434,6
Enlèvement/ Séquestration	14,3	19,9	42,5	21,6	14,8	10,3	6,9	2,8	1,9	14,1	14,1
Vol qualifié	3,5	95,1	486,5	208,5	136,1	145,4	115,6	69,4	57,8	135,5	157,7
Harcèlement criminel	2,4	39,7	93,7	113,1	91,0	59,5	26,0	11,5	7,2	48,9	56,8
Autres crimes avec violence	0,7	7,0	13,6	10,2	13,2	9,3	4,4	4,4	2,7	7,4	8,5

Total	256,5	1024,8	1669,3	1285,8	935,6	611,8	358,8	177,8	150,5	677,1	747,9
--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Hommes

Catégorie d'infractions	0-11	12-17	18-24	25-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+	Total	12+
Meurtre et tentative	2,1	8,0	17,1	19,2	14,5	10,0	8,3	4,2	5,6	9,9	11,3
Agression sexuelle	65,8	88,9	15,9	6,8	5,1	2,1	1,3	0,4	8,2	21,5	13,4
Voies de fait	134,5	927,3	1016,4	868,6	583,2	382,2	265,1	142,4	427,4	492,5	558,3
Enlèvement / Séquestration	11,3	12,3	31,0	17,0	9,7	8,2	11,8	5,3	7,3	12,2	12,4
Vol qualifié	19,6	457,7	490,0	202,6	127,0	114,4	119,0	68,8	56,5	165,6	192,4
Harcèlement criminel	1,2	10,7	17,1	25,3	22,0	23,0	16,3	10,5	6,9	15,3	17,9
Autres crimes avec violence	0,9	14,3	11,9	10,9	12,3	10,6	6,8	3,5	5,6	8,6	10,0
Total	235,5	1519,2	1599,3	1150,5	773,7	550,5	428,6	235,0	517,5	725,5	815,6

Source: Données relatives à la criminalité rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité; données relatives à la population tirées d'estimations non publiées préparées par la Division de la démographie, Statistique Canada. Les taux ont été calculés en divisant le nombre de victimes par les estimations de la population au 1er juillet 1996.

Statistiques sur la violence conjugale 1996

- [Avant-propos](#)
 - [Faits saillants](#)
 - [Considérations méthodologiques](#)
 - [Contexte général](#)
 - [La violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal en 1996](#)
 - [L'évolution du phénomène de la violence commise contre les femmes dans un contexte conjugal](#)
 - [Lexique](#)
 - [Production](#)
-

Tableau 2

Victimes et auteurs présumés de violence conjugale selon le sexe, 1996

<i>Auteurs présumés</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Femmes	123	646	769
Hommes	8 382	412	8 794
Sous-total — Auteurs connus	8 505	1 058	9 563
Auteurs inconnus	508	122	630
Total	9 013	1 180	10 193

Source: Données rapportées par les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité.